AFFICHE À L'INTÉRIEUR

N° 107 HIVER 2009

Bulletin de L'ORDRE
PROFESSIONNEL DES TRAVAILLEURS SOCIAUX DU QUÉBEC

Oser le travail social

22 Semaine des travailleuses sociales et des travailleurs sociaux du Québec 28 mars 2009

Sommaire

Le mot du président 3

Le mot de la secrétaire et directrice générale 4

Du 22 au 28 mars, c'est la Semaine des travailleuses sociales et des travailleurs sociaux 5 à 11

Appel de communication, prochain dossier : l'évaluation psychosociale en lien avec les régimes de protection et les mandats en cas d'inaptitude 11

Le Comité jeunesse amorce son mandat 14

Le Quiz du code des professions 16 – 17

Un grand succès pour la Journée des thérapeutes conjugaux et familiaux 18

La journée annuelle de la pratique autonome marque un tournant 22

Revue Intervention spécial 40e anniversaire : appel de contributions 23

L'humain. Avant tout.
Ordre professionnel des travailleurs sociaux du Québec

www.optsq.org
Poste publication convention 1502662

LA PERMANENCE ET LES ADMINISTRATEURS DU BUREAU

Administrateurs

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2008-2009 DE L'ORDRE PROFESSIONNEL DES TRAVAILLEURS SOCIAUX DU QUÉBEC

Secteur travail social

Région 01/11 - Bas-St-Laurent/ Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine
Denis Arsenault

Région 02 - Saguenay/Lac-St-Jean
Danièle Tremblay

Région 03/12 - Capitale-Nationale/ Chaudière-Appalaches
Josée Masson
Marie-Josée Morin
Serge Turcotte

Région 04/17 - Mauricie/Centre-du-Québec
Claude Leblond

Région 05 - Estrie
Benoît Van Caloen

Région 06/13 - Montréal/Laval
Lorraine Brault
John Thomas Compassi
Claude Larivière
Jeannine Loiselle
Allan Ptack
Sylvio Rioux

Région 07 - Outaouais
Guylaine Ouimette

Région 08/10 - Abitibi/Témiscamingue/Nord-du-Québec
Rolande Hébert

Région 09 - Côte-Nord
Stéphane Verret

Région 14/15 - Lanaudière/Laurentides
Madeleine Laprise

Région 16 - Montérégie
Rachel Bonneau
Sonia Gilbert

Secteur thérapie conjugale et familiale
Louise Lemieux

Membres externes nommés par l'Office des professions
Claire Denis
Lucie Granger
Jean-Luc Henry
Gladys Pagé

La permanence

255, boulevard Crémazie Est, bureau 520
Montréal Québec H2M 1M2

Téléphone : 514 731-3925
Télécopieur : 514 731-6785
Sans frais : 1 888 731-9420

Liste par services et numéros de boîtes vocales

Président	Claude Leblond, t.s.	poste 232
Assistante à la présidence	Sara Veilleux	poste 287
Direction générale		
Secrétaire et directrice générale	Ghislaine Brosseau, t.s.	poste 226
Assistante de direction	Marie-Cécile Pioger	poste 224
Secrétaire de direction	Rose-Myrlène Dorival	poste 241
Direction des services administratifs et des technologies de l'information		
Directrice des services administratifs et des technologies de l'information	Sylvie Tremblay	poste 230
Secrétaire administrative	Martine Provost	poste 245
Commis senior à la comptabilité	Carolina Loyola	poste 239
Commis intermédiaire	Mélissa Nourry	poste 237
Réceptionniste	Claire Kinelski	poste 0
Service des communications et publications		
Responsable des communications	Luc Trottier	poste 244
Conseillère en relations publiques	Johane Bergeron	poste 295
Secrétaire	Anouk Boislard	poste 223
Coordonnateur de la revue Intervention	André Beaudoin, t.s.	poste 228
Secrétaire	Isabelle Tessier	poste 225
Service du développement, de l'amélioration et du soutien professionnel		
Coordonnatrice du service du développement, de l'amélioration et du soutien professionnel	Natalie Beauregard, t.s.	poste 243
Chargée d'affaires professionnelles	Marielle Pauzé, t.s.	poste 238
Chargée d'affaires professionnelles	Marie-Lyne Roc, t.s.	poste 231
Responsable du programme de l'inspection professionnelle	Jean-Yves Rheault, t.s.	poste 234
Secrétaire administrative (formation continue, service de références)	Huguette Houle	poste 235
Secrétaire (inspection)	Johanne Martel	poste 290
Secrétaire	Valérie Tengueu Motso	poste 291
Secrétaire	Tatiana Petrova	poste 293
Bureau du registraire Services juridiques et réglementaires		
Registraire et conseiller juridique	Richard Silver, t.s., avocat	poste 227
Chargée d'affaires professionnelles, t.c.f.	Louise Roberge, t.c.f.	poste 289
Secrétaire administrative	Sylvie Poirier	poste 240
Secrétaire (réadmission)	Nathalie Fiola	poste 242
Secrétaire (admission, médiation familiale)	Lucie Robichaud	poste 249
Bureau du syndic		
Syndic	Étienne Calomne, t.s.	poste 333
Syndics adjoints	Marcel Bonneau, t.s.	poste 242
	Dennis Farley, t.s.	poste 242
	Jacqueline La Brie, t.s.	poste 242
Secrétaire (bureau du syndic)	Nathalie Fiola	poste 242
Comité de discipline		
Secrétaire au comité de discipline	M[e] Maria Gagliardi	poste 286
Secrétaire au contrôle de l'exercice professionnel (discipline et révision)	Tatiana Petrova	poste 293

Courriel
Pour joindre un permanent de l'Ordre, inscrivez la première lettre du prénom suivie du nom de famille et ajoutez @optsq.org

Réunion du Conseil d'administration du 12 décembre 2008

Ghislaine Brosseau, t.s.
Secrétaire et directrice générale

Lors de la réunion du 12 décembre 2008, les membres du Conseil d'administration ont notamment :

- Résolu de maintenir l'implication financière de l'OPTSQ auprès de l'évènement – *Une route sans fin* et de verser une somme de 2 000 $ pour l'activité 2008.
- Adopté le plan de communication de la *Semaine des travailleuses sociales et des travailleurs sociaux 2009*.
- Adopté les versions française et anglaise du Règlement sur les autorisations légales d'exercer la profession de travailleur social hors du Québec.

ISSN-1716-3706
Dépôt légal: 1er trimestre 2009
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2009
Bibliothèque et Archives Canada, 2009

N.B. L'OPTSQ a établi une politique sur le contenu publicitaire. Celle-ci est disponible sur demande, ou en consultant notre site Internet au **www.optsq.org**.

Poste publication convention 1502662

Claude Leblond, t.s., M.S.S.
Président

Oser voir au-delà du mandat premier

Le mandat d'un ordre professionnel consiste à assurer la protection du public notamment en réglementant et en surveillant les activités professionnelles de ses membres dont certaines comportent des risques de préjudice pour la clientèle. Pour remplir ce mandat, chaque ordre possède les pouvoirs réglementaires requis et prévus par le système professionnel québécois. Voilà, dans ses grandes lignes, l'aspect réglementaire de notre mandat.

Cependant, étant donné que les travailleurs sociaux et les thérapeutes conjugaux et familiaux s'inspirent de valeurs et de principes tels que le respect de la dignité humaine, le principe d'autonomie de la personne ainsi que le droit de tout individu en danger de recevoir assistance et protection, l'Ordre a osé adopter une vision élargie de son mandat afin de pouvoir intervenir lorsqu'il croit que les valeurs de justice et d'équité sociales ou que les droits des individus et des groupes les plus à risque sont menacés. Je pense ici à nos interventions sur les thèmes de la pauvreté et l'exclusion sociale, le racisme et la discrimination, les conditions de vie des personnes aînées, etc. D'ailleurs, cette vision élargie de notre mandat rencontre la définition de nos activités professionnelles telles que décrites dans le projet de loi 50[1].

Assurer la protection du public signifie également faire en sorte que nos membres puissent maintenir leurs compétences et parfaire leurs connaissances pour être en mesure de s'adapter aux problématiques sociales émergentes. C'est également en pensant à la qualité des services offerts au public, particulièrement lorsqu'il y risque de préjudice, que l'Ordre a joué un rôle majeur dans les travaux entourant le projet de loi 50 en s'assurant que les compétences et les champs de pratique des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux soient reconnus et respectés.

Bref, à plusieurs points de vue, l'Ordre ose s'affirmer et se démarquer en offrant à ses membres le maximum d'opportunités et d'outils pour pratiquer dans les meilleures conditions d'exercice possibles. Parallèlement, l'Ordre se fait entendre, là et quand il le faut, pour promouvoir le spécifique de nos deux professions et défendre les valeurs qui nous tiennent à cœur, dans le but ultime d'améliorer le fonctionnement social de la personne, des groupes et des collectivités.

En terminant, je souhaite que l'édition 2009 de la Semaine des travailleuses sociales et des travailleurs sociaux soit l'occasion, pour chacun d'entre nous, de réaliser à quel point nous sommes privilégiés d'exercer une profession aussi noble. Nous avons le droit d'être fiers de ce que nous sommes et ce sentiment de fierté doit nous permettre de nous affirmer et de prendre la place qui nous revient. Oser le travail social, c'est tout ça et bien plus. Merci à toutes celles et à tous ceux qui, par leur participation et leur enthousiasme, feront de cette Semaine un événement spécial dont nous bénéficierons tous. Et surtout, n'oubliez pas de mettre votre affiche de la Semaine bien en vue dans vos milieux de travail!

1 i. pour l'exercice de la profession de travailleur social : évaluer le fonctionnement social, déterminer un plan d'intervention et en assurer la mise en oeuvre ainsi que soutenir et rétablir le fonctionnement social de la personne en réciprocité avec son milieu dans le but de favoriser le développement optimal de l'être humain en interaction avec son environnement ;
ii. pour l'exercice de la profession de thérapeute conjugal et familial : évaluer la dynamique des systèmes relationnels des couples et des familles, déterminer un plan de traitement et d'intervention ainsi que restaurer et améliorer les modes de communication dans le but de favoriser de meilleures relations conjugales et familiales chez l'être humain en interaction avec son environnement ;

(Projet de loi 50, Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines, article 4,1, p 4.)

Daring to see beyond the primary mandate

A professional order's mandate is to ensure the protection of the public, notably by regulating and overseeing the professional activities of its members. To fulfil this mandate, each order has been conferred the regulatory powers required by the professional system. However, since social workers and marriage and family therapists are inspired by values and principles such as respect for human dignity. the principle of personal autonomy, and the right of any individual in danger to receive assistance and protection, the Order dared adopt a broader view of its mandate, allowing it to intervene whenever it believes that social justice and equity, or the rights of individuals and groups at greatest risk are threatened.

Ensuring the protection of the public also means adopting measures that will allow members to maintain their competencies and upgrade their knowledge in response to emerging social problems. It is also by considering the quality of services offered to the public, particularly when there is a risk of prejudice, that the Order has played a major role in work relating to Bill 50, ensuring, through its contribution, the recognition and respect of the competencies and fields of practice of social workers and marriage and family therapists. We can therefore conclude that the Order dares to act when it believes that the protection of the public — particularly the neediest among us — is at stake.

In closing, it is my hope that the 2009 edition of Social Workers' Week will allow each of us to realize just how privileged we are to practice a profession as noble as ours. We have every reason to be proud of what we are and this feeling of pride must allow us to assert ourselves and take our rightful place. Dare social work: it's all this and so much more. Thanks to all those whose participation and enthusiasm promise to make this Week a special event that will benefit all of us. And remember to display your Social Workers' Week poster where it will be widely seen in your place of work!

MOT DE LA SECRÉTAIRE ET DIRECTRICE GÉNÉRALE

Ghislaine Brosseau, t.s.
Secrétaire et directrice générale

L'Ordre « OSE » à sa façon

« Oser le travail social ». Quel beau défi individuel et collectif! Cette thématique, autour de laquelle s'articulent les activités prévues dans le cadre de l'édition 2009 de la Semaine des travailleuses sociales et des travailleurs sociaux, nous interpelle à plusieurs niveaux. D'abord, elle nous incite à faire preuve de fierté envers notre titre, envers notre profession. Elle nous encourage aussi à revendiquer le respect et la reconnaissance de notre spécifique en tant que professionnels. Elle nous met au défi d'explorer de nouvelles avenues, de nous remettre en question, de réinventer notre façon d'intervenir afin de demeurer en phase avec les attentes et les besoins changeants de la clientèle.

À sa façon, en tant qu'organisation, l'Ordre aussi, « OSE », et ce, dans une foule de domaines :

- *En adoptant une politique de formation continue et en organisant – pour la première fois en 2009 – deux Journées annuelles de formation continue, afin de capitaliser sur la mise à jour de vos compétences et sur l'acquisition de nouvelles expertises;*
- *En développant sans cesse de nouveaux guides de pratique (éthique, pratique en milieu communautaire, inspection, etc.), dans le but de vous fournir des outils pour supporter et améliorer votre pratique;*
- *En faisant preuve de leadership et en se faisant entendre dans les forums où se prennent des décisions fondamentales quant à l'avenir de nos professions ou sur des enjeux de société qui nous interpellent;*
- *En organisant des évènements comme le Colloque 2009 sous le thème Oser, Agir, pour encourager les remises en question, promouvoir de nouvelles méthodes d'intervention, etc.;*
- *En mettant sur pied un Comité jeunesse secteur travail social, de façon à faciliter l'intégration des nouveaux membres au sein de l'Ordre et sur le marché du travail;*
- *En développant des outils spécifiques aux membres œuvrant en pratique autonome pour soutenir leur pratique tout en reconnaissant leur contribution à la visibilité et à la notoriété de nos professions;*
- *Etc.*

Bref, en agissant sur tous ces fronts et sur bien d'autres, l'Ordre est sans cesse à la recherche de moyens pour vous soutenir dans l'exercice quotidien de votre profession, dans le but ultime de remplir efficacement son mandat de protection du public.

Sur ce, je vous souhaite une bonne Semaine des travailleuses sociales et des travailleurs sociaux, du 22 au 28 mars, ainsi qu'un excellent Colloque 2009, à vous tous, travailleurs sociaux et thérapeutes conjugaux et familiaux. Osez profiter de cette semaine et de ce colloque pour fraterniser, pour vous faire connaître, reconnaître et pour agir!

MESSAGE FROM THE SECRETARY AND EXECUTIVE DIRECTOR

The Order "DARES" in its own way

"Dare social work". What a wonderful challenge to us, both individually and collectively! This theme, around which the planned activities of the 2009 edition of the *Semaine des travailleuses sociales et des travailleurs sociaux* (Social Workers' Week) will gravitate, challenges us on a number of levels. First, it incites us to demonstrate our pride in our title and our profession. It further incites us to demand respect and recognition of our specific contribution as professionals. It also challenges us to explore new avenues, to question where we stand, and to reinvent our approach in order to keep pace with the changing needs and expectations of our clientele.

In its own way, the Order, as an organization, also "DARES" in a host of areas:

- *By adopting a policy of ongoing training*
- *By constantly developing new practice guides*
- *By being heard where fundamental decisions are made on the future of our professions or the challenges facing our society*
- *By establishing a Youth Committee in the Social Work sector*
- *By developing specific tools for members in private practice*
- *Etc.*

In short, by taking action on all of these fronts and many others, the Order continues to seek ways of supporting you in the daily practice of your profession and, in the process, to effectively fulfil its public protection mandate. And on that note, allow me to wish a good Social Workers' Week from March 22 to 28, as well as an excellent 2009 Symposium (colloque) to all social workers and marriage and family therapists. Dare to make the most of this week and symposium to fraternize, to be known, recognized, and to act!

Du 22 au 28 mars, la Semaine des travailleuses sociales et des travailleurs sociaux

Oser le travail social, et oser s'afficher!

Fort des succès de l'édition 2008, le service des communications a élaboré un plan de relations publiques et des outils de communication variés afin d'offrir une visibilité accrue à la profession. Voici ce qui est au menu pour l'édition 2009...

Publicité et relations publiques

Pour l'édition 2009, l'Ordre a choisi de concentrer ses actions de relations publiques autour d'une activité principale du travail social : l'évaluation psychosociale en lien avec les régimes de protection. L'Ordre prend le pari qu'en offrant une information plus approfondie sur un sujet spécifique, les médias seront plus enclins à diffuser le matériel qui leur sera transmis. Pourquoi avoir choisi cette activité? D'abord parce que l'évaluation psychosociale pour l'ouverture d'un régime de protection est une activité effectuée principalement par les travailleurs sociaux. Ensuite, parce que la plupart des gens devront tôt ou tard avoir recours à cette expertise, que ce soit pour eux-mêmes ou pour un proche. Finalement, parce qu'en contexte de vieillissement de la population, le besoin d'information du public à ce sujet est de plus en plus criant.

En ligne

L'Ordre consacrera une page de son site (section générale) à la Semaine. On y trouvera une version téléchargeable des outils promotionnels ainsi que différentes informations liées à l'évènement.

En ondes

Cette année encore, une campagne publicitaire radiophonique marquera la Semaine. Au moment d'écrire ces lignes nous sommes à négocier la meilleure entente possible auprès des principaux réseaux radiophoniques. Ce message évoquera la Semaine, mais fera surtout référence à l'activité vedette soit l'évaluation psychosociale en lien avec les régimes de protection. Vous pourrez également téléchargez (à partir de la page spéciale de la Semaine, sur le site Internet de l'Ordre), écouter ou rediriger cette publicité radiophonique à des amis ou à collègues de travail.

Activités de presse

Une conférence de presse portant sur la thématique vedette sera organisée lors de l'ouverture de la Semaine et un communiqué sera diffusé auprès de différents représentants des médias afin de permettre une couverture optimale.

Une portée à la fois large et locale

Les coordonnateurs régionaux ont été invités à communiquer avec les médias locaux, à organiser des activités d'information auprès du grand public ou encore des occasions de rencontre et d'échange entre travailleurs sociaux. Grâce à leur implication toujours très appréciée des membres, la Semaine prend une couleur locale, adaptée aux problématiques et aux forces spécifiques à chaque région.

La force du réseau

Un document en format PDF sera acheminé aux différents organismes partenaires de l'Ordre afin que la Semaine soit affichée sur leur site Internet.

Outils promotionnels et de visibilité

De manière à porter la Semaine dans tous les lieux de travail, l'Ordre vous offre une affiche thématique insérée dans ce Bulletin. Des cartons d'invitation en format carte postale seront également distribués afin d'être remis au public lors d'activités ou par les membres en leur lieu de travail. Bonne Semaine!

Dans le désordre

La palme d'or du Palmarès carrières et professions 2009 décernée au travail social

La maison Septembre éditeur publie, en mars 2009, la nouvelle édition du **Palmarès des carrières et des professions** les plus en demande au Québec. Parmi les 150 métiers, carrières et professions décrits, la profession de travailleuse sociale et de travailleur social, dans sa catégorie, décroche cette année une palme d'Or. Cette mention est décernée aux professions offrant les meilleures opportunités d'insertion sur le marché du travail, de maintien en emploi et d'encadrement professionnel, ainsi que la possibilité de travailler dans toutes les régions du Québec. Que dire de plus, sinon qu'il est de plus en plus pertinent d'oser le travail social!

Les trois textes primés dans le cadre du concours de la Semaine des travailleuses sociales et des travailleurs sociaux

Le jury a porté son choix sur trois des textes que vous nous avez fait parvenir dans le cadre de ce concours. Les auteurs des textes primés gagnent des certificats cadeaux de 200 $ (1er prix), 150 $ (2e prix) et 100 $ (3e prix), applicables dans la plupart des commerces du Québec. Bravo aux gagnants et merci à tous les participants.

1er PRIX

Pascale Hamet, *travailleuse sociale*

Oser l'humanité dans le système, Oser l'espoir

Est-ce possible, oser, de là où je suis, à l'accueil psychosocial d'un CLSC, dans un contexte d'intervention qui se resserre tant depuis la récente restructuration et l'implantation des guichets d'accès? Est-ce possible, surtout quand on constate la rareté des espaces propices à la créativité lorsque chaque jour, et presque toujours dans l'urgence, je participe à la roue infernale de la paperasserie, à la consolidation de nos systèmes de statistiques gouvernementales qui comptabilisent les comment et les pourquoi de nos actes? Et les références... Avez-vous seulement pensé au nombre de formulaires que je remplis?

Mais je réponds, OUI, j'ose!

Un OUI absolu et pétri d'humanité, même si, sous des dehors bien modestes, il paraîtra tout à fait ordinaire. J'ose les choses invisibles. Car je sais qu'il faut commencer là, et à bonnes doses, petites ou grandes, c'est selon.

Je dis que j'ose, comme mes compagnes à l'AEOR[1], l'humanité dans le système. J'ose la grande douceur, la compassion, les silences calmants. Parallèlement, je complète les renseignements nécessaires aux ouvertures de dossiers. J'ose au quotidien ce répit offert dans la tourmente, malgré cette mécanique des références à la vitesse grand V, les jours de garde. J'ose surtout des mots rassurants, pendant ou après que le client ait eu le temps de se raconter. Pour chaque homme et femme en détresse, ces mots prennent chaque fois une forme nouvelle :

- « Vous êtes là et c'est le plus important. On va trouver ensemble comment on pourrait vous aider. »
- « Vous êtes un homme qui a beaucoup à donner, à recevoir. Je ne veux surtout pas penser que vous pourriez encore tenter de vous suicider. »
- « Heureusement que vous êtes venue aujourd'hui, Madame. »

J'ose, dans les faits, l'arrêt du temps. Une sorte de temps protégé où le client est l'unique destin qui compte alors que je repère la sonnerie du téléphone qui martèle encore l'espace de ce petit bureau de garde déjà rempli par la détresse d'un père. J'ose une présence vraie, entière, malgré ce clignotant rouge qui me rappelle à ces deux, trois, six autres demandes en attente. J'ose à celui qui lâche « J'me peux pus! » le réconfort, une voix qui entende son désespoir, quand bien même je sais que, dès mon retour au bureau (l'autre, celui des rendez-vous individuels, des suivis court-terme, des suites aux dossiers complexes, des réunions formelles et informelles), c'est une autre boîte vocale qu'il faudra vider de ses messages et une autre ronde d'appels que je devrai faire avant la fin de la journée.

J'ose, au travers de cette puissante machine à référer que notre société a fabriquée, l'ouverture à l'autre, l'accueil. Parce que je crois au dialogue, à ses potentialités. À la résilience. Parce que je crois aussi en ma bienveillance. Et puis, au fond de moi, j'ose un rêve profondément réparateur : je veux croire que j'écrirai un jour pour les familles. Le drame humain commence là.

Note

1. AEOR : acronyme signifiant service d'Accueil/Évaluation/Orientation/Référence.

Dale Parizeau Morris Mackenzie
CABINET DE SERVICES FINANCIERS

L'ordre tient à remercier chaleureusement le cabinet de services financiers Dale Parizeau à qui nous devons les certificats cadeaux d'une valeur totale de 450 $ offerts aux trois auteurs des textes primés dans le cadre de ce concours.

Normand Touchette, *Social Worker*

What does it mean for you, daring to do social work?

If you dare to do Social Work, I mean real Social Work, then dive into a realm that seeks to make the world a better place to live. One is not just a Social Worker from 8:30 to 4:30. One is not just a Social Worker because one has a degree. Being a Social Worker is a philosophy of life. A way of acting. A way of thinking. A way of helping. A way of being. It is not just solving a problem. It is not just processing a file. It is aiding fellow human beings. It is assisting and guiding people who need help. It is not a mechanical operation without feelings. It is a genuine gesture that comes in essence from the heart. The end result is not to close a file but rather to lend a guiding hand through the journey of life. Do you dare?

Daring to do Social Work is challenging in this ever changing world. With complex situations and issues, the work will bring you to new levels of consciousness and understanding. At times, it will even make you examine your own beliefs and values. Are you ready for that? Furthermore, one will quickly realize that social work does not occur in a vacuum. It happens in a multi-faceted and multidimensional environment that changes all the time. It is a dynamic realm where one cannot stay static. The answers to certain situations may not be all that obvious and will require genuine reflection. Do you dare?

So daring to do Social Work involves a commitment. A true commitment from the heart in wanting to help and assist others. It comes from deep inside and will be the core in guiding your actions. It is willing to go to the end of journey while making choices along the way. Some simple and some difficult. Some clear and some not so clear. Do you dare?

So dare to do Social Work? Is it for you? Can you do it? Are you ready for it? The answer in essence is simple and if you reach deep down within, you will know if you have the heart and soul to get on board for this journey. It requires determination, perseverance, creativity, honesty, leadership, initiative, motivation and a true willingness and desire to help fellow human beings. Are you ready for the challenge. Then DARE!

Ellie Saint-Amour, *travailleuse sociale*

Oser un travail social engagé et inspirant

L'engagement est la pierre angulaire qui fonde notre travail social. Nous le vivons telle une promesse d'action, de réflexion et de relation envers nous-mêmes, tout individu et tout système.

Nous définissant comme héritiers et gardiens du tissu social, nous sommes préoccupés par la santé et le bien-être des personnes et des organisations humaines dans notre quotidien tant personnel, social que professionnel. Il est essentiel que les citoyens et citoyennes qui vivent dans notre société puissent développer un sentiment d'appartenance avec celle-ci. Nous nous sentons donc responsables de nous impliquer à la création de contextes propices à la participation et à l'engagement de la population. Pour que cela advienne, nous encourageons la prise de parole.

Aventuriers, nous osons innover afin d'ajuster le travail social et l'arrimer à la réalité humaine qui, toujours en mouvement, invite à une ouverture au déplacement. Pour ce faire, nous sommes inspirés à aller au-delà de l'application de théories, de méthodes et de techniques, nous prenons des risques en impliquant notre expérience dans un leadership participatif où chaque personne devient une ressource unique et complémentaire.

Agents de changements sociaux, nous croyons à la justice sociale, à l'équité, au potentiel de transformation, à la responsabilisation et à l'appropriation du pouvoir autant des personnes que des différents regroupements de personnes; nous mettons donc de l'avant des relations familiales, professionnelles et sociales qui vont dans ce sens. Nous n'avons pas la prétention de montrer aux autres ce que nous ne pratiquons pas nous-mêmes.

Nous remettre en question comme individu nous pousse à remettre en question les systèmes dans lesquels nous évoluons. Partenaires dans une vision intersectorielle, nous aspirons à créer et à entretenir des réseaux de communication, de soutien et de collaboration dans le but d'une meilleure efficacité et d'une plus grande efficience tant sur les plans du processus que des résultats. Nous ne sommes pas dans une logique de sacrifice qui dit que la fin justifie les moyens, mais dans une logique de relation (Hannah Arendt, *Condition de l'homme moderne*, 1958) qui appelle à l'échange dans une dynamique de gagnants-gagnants.

Dans une perspective de transmission de nos savoirs expérientiels, académiques et professionnels, en tant que femmes et hommes d'affaires, cliniciens, superviseurs ainsi que concepteurs, animateurs et formateurs, nous osons nous percevoir en continuel processus d'apprentissage et en exploration afin de toujours garder vivante notre promesse de départ.

Oser un travail social engagé et inspirant, c'est penser et agir dans la conscience d'une perpétuelle interaction avec nous-mêmes, nos collègues, nos partenaires et les membres de la population.

Oser le travail social — Ce qu'ils en pensent...

Josée Masson, *travailleuse sociale*

Oser le travail social, c'est oser une vie professionnelle unique et en saisir les riches opportunités

Oser... le travail social. J'ai l'impression de vivre cette « devise » depuis qu'un conseiller en orientation me l'a déconseillé alors que j'avais 12 ans! Depuis, je n'ai aucun souvenir d'avoir remis ce choix en question. Bien au contraire, les moments d'incertitude et d'insatisfaction m'ont toujours poussée vers la réflexion et l'action. Par engagement professionnel, j'ose saisir toutes les possibilités : l'écriture, les médias, le bénévolat, la supervision, les conférences, les formations... Et, sournoisement, ma carrière s'est transformée : j'ai osé m'attarder à une problématique particulière. J'ai osé créer pour donner espoir et confiance en cette vie qui se montre précocement rude pour les jeunes qui vivent la mort d'un être cher. Ces jeunes me donnent le souffle nécessaire pour poursuivre sur cette route qui m'a menée vers le secteur privé. Le temps me manque pour accomplir tous mes projets et malgré cela, par conviction professionnelle, j'ose retourner sur les bancs de l'université pour encore de nombreuses années. Oser le travail social, c'est oser une vie professionnelle unique et en saisir les riches opportunités. C'est oser croire que ma passion pourrait devenir contagieuse et que cette ardeur est ancrée en moi pour très longtemps.

Claire Leduc, *travailleuse sociale et thérapeute conjugale et familiale*

Oser le travail social, c'est prendre sa place, innover, s'affirmer, s'afficher et en être fier

En acceptant la présidence de la Corporation professionnelle des travailleurs sociaux du Québec, de 1974 à 1976, pour soutenir les membres, j'ai fondé le Comité d'action sociale. J'ai fait valoir l'importance des services aux familles lors de ma participation au Comité d'étude sur les jeunes placés en centres d'accueil (Batshaw 1975). Depuis 1983, je participe régulièrement à des émissions de radio et de télévision, sans oublier les articles dans les journaux et les revues. Ma plus grande joie en travail social fut de collaborer à l'organisation de la Journée d'écoute téléphonique de l'OPTSQ, en octobre 1994. Depuis 2002, j'innove en rédigeant pour les parents de jeunes enfants des chroniques sur le site Internet Petitmonde.com. C'est avec fierté que je rédige pour l'OPTSQ sur le site du Mouvement Desjardins des chroniques en m'adressant directement à des adolescents et de jeunes adultes. Ainsi, je fais valoir les compétences de mes collègues. J'ai créé le modèle du Parent entraîneur; je diffuse cette approche dans plusieurs milieux en français, en anglais et bientôt en espagnol. Oser le travail social, c'est prendre sa place, innover, s'affirmer, s'afficher et en être fier!

Jean-Pierre Duplantie, *travailleur social*

Oser le travail social c'est être un ambassadeur de la souffrance psychologique et sociale auprès de décideurs

Jeune, plein d'énergie, désireux de contribuer à l'amélioration de la société, un jour j'ai osé prendre la voie du travail social. Aujourd'hui, retraité actif, je poursuis dans la même voie avec le même engagement, les mêmes convictions, le même plaisir. Oser le travail social comme intervenant s'est traduit, au début de ma carrière, par un engagement en protection de la jeunesse puis dans le secteur de la santé mentale. Ce fut le constat de la souffrance vécue par des enfants négligés ou maltraités, des familles démunies, des adultes en grande détresse. J'ai découvert ce que signifie l'écoute, le respect, l'empathie, l'empowerment : des valeurs qui sont au cœur de notre profession.

Oser le travail social comme gestionnaire, comme directeur général d'un établissement ou d'une Régie régionale a été pour moi l'occasion de travailler à mettre les ressources et la gestion des organisations au service des plus démunis de notre société et au service d'intervenantes et intervenants engagés; ce fut l'occasion d'être un ambassadeur de la souffrance psychologique et sociale auprès de décideurs locaux, régionaux, provinciaux et de contribuer à la reconnaissance du droit aux services sociaux. Voilà les valeurs et les défis que m'a offert le travail social et qui sont à la portée de ceux et celles qui veulent oser le travail social.

Lucienne Robillard, *travailleuse sociale*

Oser le travail social en politique!

Quand on choisit le travail social comme profession parce qu'on adhère profondément à ses valeurs et qu'on pratique cette profession pendant plusieurs années, inévitablement les valeurs du travail social nous habitent quotidiennement et s'entremêlent avec nos valeurs personnelles au point où il devient difficile de les distinguer. Et ces valeurs nous accompagnent toute notre vie, quelle que soit la profession que l'on exerce. Et c'est exactement ce qui m'est arrivé même en faisant de la politique active! Je sais que plusieurs personnes sont sceptiques face aux politiciens mais je peux affirmer sans détour que les valeurs du travail social ont guidé mon action dans toutes les responsabilités que j'ai assumées comme députée et ministre pendant 18 années, tant au provincial qu'au fédéral.

Quand vous êtes partie prenante aux décisions d'un gouvernement qui, de fait, auront un impact sur la vie des citoyens, vous devez sans cesse vous référer aux valeurs qui vous animent pour éclairer vos prises de position. Je me souviens combien de fois à la table du cabinet, j'ai défendu le fait qu'un gouvernement devait d'abord et avant tout agir de façon positive sur l'environnement (économique, juridique, social et culturel) et faire confiance au potentiel du citoyen pour qu'il fasse lui-même ses choix tout en assurant l'égalité des chances pour tous. Le travail social m'a permis d'être une meilleure personne, à l'écoute des citoyens.

Jacqueline Prud'homme, *travailleuse sociale et thérapeute conjugale et familiale*

Oser faire confiance à l'Humain

Oser le travail social, c'est oser se faire confiance et oser faire confiance à la partie vivante des autres. Oser le travail social c'est oser faire preuve de créativité, c'est s'affirmer face à nos pairs et aux autres professionnels, c'est ne pas avoir peur de se remettre en question, approfondir ses compétences, développer de nouvelles expertises. Oser le travail social c'est aussi avoir la sagesse de demander de l'aide, de solliciter l'opinion de ses pairs, c'est persévérer et persister.

Oser le travail social c'est se fier à son intelligence, c'est croire en la capacité des gens de se prendre en main, c'est croire en eux, croire en nous, croire en l'être humain.

Claude Leblond, *travailleur social*

Oser le travail social, c'est oser être qui je suis

Étudiant au collège, j'ose changer un parcours professionnel tracé à l'avance pour suivre mon instinct et mes valeurs. Je serai donc travailleur social, profession que j'exerce avec fierté depuis 30 ans. Je pratique d'abord auprès des jeunes en besoin de protection et leur famille, au Centre des services sociaux Richelieu, en Montérégie, où je vis la mise en vigueur de la Loi sur la protection de la jeunesse. Un peu plus tard, au CLSC de la Haute-Yamaska, un collègue et moi osons structurer et mettre en place l'un des premiers services d'aide aux conjoints violents, *Poing final*. Sept ans après, j'ose me faire confiance en devenant superviseur clinique.

En 1992, j'accepte de siéger au Comité des enjeux de l'Ordre. De fil en aiguille, je m'implique davantage en sollicitant un poste d'administrateur, au Bureau, puis au comité administratif, d'abord en tant que trésorier, ensuite à titre de vice-président. Depuis juin 2000, en tant que président de l'Ordre, j'ose recommander, appuyer, réclamer, dénoncer. Encore aujourd'hui, je suis animé par les mêmes valeurs et j'ose les défendre avec le même enthousiasme. Oser le travail social, pour moi, c'est oser être qui je suis en ayant le privilège de travailler et de jouer mon rôle citoyen tout en défendant et en promouvant les valeurs d'équité et de justice sociales qui m'allument depuis toujours.

La travailleuse sociale, le travailleur social

Les professionnels de l'évaluation psychosociale en lien avec les régimes de protection et les mandats en cas d'inaptitude

Qu'ils pratiquent dans le réseau de la santé et des services sociaux, en milieu scolaire, en organisme communautaire ou en cabinets privés, les travailleurs sociaux sont des professionnels qui possèdent plusieurs cordes à leur arc et qui peuvent intervenir auprès des jeunes, des adultes, des familles, des groupes et des collectivités afin de les aider à retrouver leur équilibre, d'atteindre leur plein potentiel ou encore pour réclamer leurs droits.

Cette année, dans le cadre de la Semaine des travailleuses sociales et des travailleurs sociaux, nous avons choisi de mettre en lumière un aspect en particulier de la profession afin d'attirer l'attention des médias. Notre choix s'est porté sur l'évaluation psychosociale en lien avec les régimes de protection et les mandats en cas d'inaptitude. Pourquoi? Parce que ce champ de pratique a un lien direct avec la problématique du vieillissement de la population, laquelle constitue un sujet de prédilection pour les médias. De plus, il est relativement facile d'y démontrer le rôle fondamental et essentiel que jouent les travailleurs sociaux.

Quand une personne devient partiellement ou totalement inapte à s'occuper d'elle-même ou de ses biens

Il arrive que des personnes se retrouvent dans une situation d'incapacité découlant de problèmes de santé physique ou mentale, d'un accident, d'une limitation intellectuelle, d'une perte d'autonomie graduelle ou complète. Ces personnes deviennent donc inaptes, partiellement ou totalement, à s'occuper d'elles-mêmes ou de leurs biens. C'est dans ce contexte que surviennent les questions relatives aux régimes de protection et aux mandats en cas d'inaptitude.

Le mandat donné en cas d'inaptitude

Il s'agit d'un document qui permet à celui qui le rédige de déterminer à l'avance qui prendra des décisions relatives à sa personne et qui veillera à l'administration de ses biens, le jour où il deviendra inapte. L'existence d'un mandat ne mène pas nécessairement à l'ouverture d'un régime de protection et il ne devient exécutoire qu'après avoir été homologué par un tribunal.

Les régimes de protection

En ce qui concerne les régimes de protection (curatelle ou tutelle), la confirmation d'une inaptitude n'implique pas nécessairement l'ouverture d'un régime de protection au majeur. En plus de l'inaptitude, le besoin de protection doit également être démontré. C'est dans ce cadre que le législateur exige deux types d'évaluations pour ouvrir un régime de protection au majeur et pour homologuer un mandat en cas d'inaptitude : une évaluation médicale (effectuée exclusivement par un médecin) et une évaluation psychosociale (effectuée principalement par un travailleur social).

Le travailleur social est au cœur de l'évaluation de la notion du besoin de protection pour le majeur

Il doit donc s'assurer d'effectuer sa démarche dans l'intérêt de son client. Ainsi, son évaluation psychosociale – en tant qu'expert du réseau entourant la personne concernée et conscient de l'impact de la procédure de l'ouverture d'un régime de protection – s'avère déterminante. ➔

Acquitté d'avoir aidé son oncle à mourir

Dans le désordre

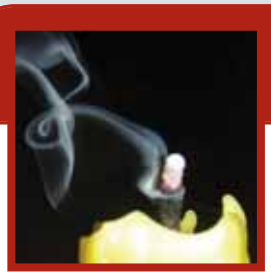

12 décembre 2008, Palais de justice d'Alma. **Un jury acquitte Stéphan Dufour**, 30 ans, accusé d'avoir aidé son oncle, Chantal Maltais, 49 ans, malade et lourdement handicapé, à s'enlever la vie. Une première dans les anales judiciaires canadiennes. Le procès a permis d'apprendre que M. Maltais souffrait terriblement depuis des années et qu'il aurait tenté à plusieurs reprises d'obtenir l'aide de membres de sa famille pour mettre fin à ses jours. Ceux-ci ont tous refusé, sauf le neveu, sujet à une extrême suggestibilité et ayant un léger retard mental.

Le jour même où le verdict a été rendu, **M. Yvon Bureau, travailleur social**, consultant pour un mourir digne et libre, a dit souhaiter que le parlement canadien s'inspire de cette cause pour lancer un débat sur l'aide médicale active dans le but d'en arriver à un projet de loi qui serait soumis à un vote libre. M. Bureau interpelle également l'Assemblée nationale afin que soit revue la politique d'accompagnement de la personne en fin de vie « afin que celle-ci soit centrée sur la personne, sur son seul intérêt, ses valeurs, sa conscience et son ultime liberté, le tout au nom de la compassion, de la dignité et du libre-choix ». Yvon Bureau est l'un des membres fondateurs de l'Association québécoise pour le droit de mourir dans la dignité (AQDMD) www.aqdmd.qc.ca .

Note d'évolution : Deux semaines après l'acquittement, la Couronne demandait à la Cour d'appel de revoir le jugement, prétextant des erreurs de droit commises par le juge lors du procès. Plusieurs observateurs croient que cette cause finira devant la Cour suprême.

En lien avec le besoin de protection et l'intérêt de son client, le travailleur social évalue la présence ou l'absence de proches qui veillent à son bien-être et s'occupent de la gestion de ses biens. Le travailleur social devra aussi prendre en compte les mesures alternatives à un régime de protection qui pourraient répondre aux besoins de son client. Par exemple, une personne ayant une déficience intellectuelle pourra être supportée par un membre de sa famille qui veillera à son bien-être et se fera nommer administrateur de son revenu de prestations d'aide sociale. Le travailleur social doit s'assurer de la présence d'un proche pouvant exercer les droits de la personne visée à sa place. Toutefois, si cette personne est isolée, présumée victime d'abus ou de négligence ou encore sans proche pouvant la représenter adéquatement, le travailleur social devra recommander un régime de protection public. Notons que le Curateur public est une forme de représentation de dernier recours, puisque les proches sont généralement mieux placés pour jouer ce rôle.

Le regard systémique du travailleur social est un élément fondamental

L'évaluation psychosociale du travailleur social assure une bonne compréhension de la situation de la personne vivant différents impacts reliés à son inaptitude. Le regard systémique porté sur le réseau de cette personne permet au travailleur social de faire une recommandation qui respecte l'intérêt de la personne, tout en étant appropriée à son besoin de protection. Bref, dans ce genre de dossiers, ce qui importe c'est l'Humain. Avant tout.

Des normes, des outils et de la formation pour maîtriser l'évaluation psychosociale en lien avec les régimes de protection et les mandats en cas d'inaptitude

En 1990, l'Ordre élaborait des normes et des outils professionnels pour faciliter la tâche aux travailleurs sociaux dans le contexte de la nouvelle loi sur le curateur public. Ces outils sont les suivants : une grille d'évaluation psychosociale, un guide pour en faciliter l'utilisation et un modèle pour la rédaction du rapport d'évaluation psychosociale. De plus, l'Ordre dispense des formations structurées pour parfaire les connaissances de ses membres en lien avec les régimes de protection. Les éléments du Guide de pratique professionnelle des travailleurs sociaux en rapport avec les régimes de protection de la personne majeure (OPTSQ, septembre 2004) ont été élaborés en tenant compte des procédures mises en place par le Curateur public et sont conformes aux exigences du Code civil du Québec, du Code de procédure civile et de la Loi sur le curateur public. Pour exercer dans ce champ de pratique, que ce soit dans le réseau public ou en pratique autonome, il est essentiel que les travailleurs sociaux maîtrisent les connaissances pertinentes lesquelles peuvent s'acquérir en suivant les formations offertes par l'Ordre.

PROCHAIN DOSSIER

Les travailleurs sociaux :

Les professionnels de l'évaluation psychosociale en lien avec les régimes de protection et les mandats en cas d'inaptitude

En tant que travailleuse sociale ou travailleur social, vous êtes au cœur de l'évaluation de la notion du besoin de protection pour le majeur. Vous devez voir à ce que cette démarche soit faite dans l'intérêt de la personne. Ainsi, votre évaluation psychosociale s'avère déterminante. Sans cette protection, bien des personnes, qu'elles soient âgées, handicapées, accidentées ou atteintes de maladies mentales, seraient exposées à des risques d'abus de toutes sortes.

Pour le dossier du prochain numéro du Bulletin, nous sommes donc à la recherche de textes, sous la forme de récits de pratique, dans lesquels vous partagerez vos expériences avec vos pairs. Voici quelques pistes qui pourraient vous inspirer :

- *Les lois et les pratiques actuellement en vigueur vous permettent-elles de protéger convenablement les personnes à risque?*
- *Vous est-il arrivé de subir des pressions pour procéder à une évaluation psychosociale dans le but d'ouvrir un régime de protection, alors que votre analyse vous amenait à conclure que cela n'était pas nécessaire?*
- *Pouvez-vous nous faire le récit d'un dossier de protection dont vous êtes particulièrement fier du dénouement ou de votre intervention?*
- *Dans quelle mesure pouvez-vous mettre en œuvre des mesures alternatives aux régimes de protection?*
- *Comment vous y prenez-vous pour faire valoir votre spécifique de travailleur social auprès de vos collaborateurs?*

Cette thématique vous inspire? Vous comptez nous faire parvenir un texte (sur une base individuelle ou en collaboration avec un ou plusieurs collègues)? **Vous avez jusqu'au 12 mai 2009**, date de tombée, pour nous l'acheminer. Cependant, il serait préférable que vous nous avisiez le plus tôt possible de votre intention de participer à ce dossier spécial tout en nous précisant l'angle que vous privilégiez. Votre texte doit compter au **maximum 850 mots** et vous devez l'accompagner d'une photo couleur, format JPG.

Par courriel, faire parvenir vos textes à Luc Trottier, service des communications, à l'adresse suivante : **ltrottier@optsq.org** ou par télécopieur au numéro suivant : 514 731-6785. Merci !

Rupture amoureuse au masculin

Bravo à **M. Sacha Genest Dufault, travailleur social**, pour sa collaboration à cette série de textes forts intéressants portant sur la rupture amoureuse chez les hommes de moins de 30 ans parue dans Le Soleil, début décembre. Doctorant à l'Université Laval, Sacha Genest Dufault étudie spécifiquement cette question. Les trois textes, sous la plume de la journaliste Lise Fournier, amènent les lecteurs à découvrir l'ampleur de cette problématique sociale qui pousse plusieurs jeunes hommes jusqu'au suicide. On y apprend également l'existence d'un organisme – AutonHommie – offrant du soutien aux hommes qui ont du mal à se relever d'une première rupture amoureuse majeure. Une autre belle démonstration de l'expertise des travailleurs sociaux!

Drame familial de Saguenay : Josée Masson, t.s., partage son expertise avec le grand public

Tous se souviennent de ce drame qui a bouleversé le Québec en début janvier : le pacte de suicide de deux parents et le meurtre de leurs trois enfants, survenu à Saguenay. Sur le phénomène du deuil vécu par les enfants, notamment les amis des jeunes victimes, et sur l'attitude que leurs parents devraient adopter à leur endroit, Josée Masson, travailleuse sociale, auteure et spécialiste du phénomène deuil-enfant, a accordé plusieurs entrevues, dont une diffusée le 8 janvier sur les ondes de LCN, dans le cadre de l'émission Denis Lévesque. Sobrement et efficacement, Josée Masson a notamment insisté sur l'importance, pour les parents, de répondre clairement et en toute transparence aux questions de leurs enfants. « Il faut faire confiance à nos enfants. La plupart du temps, ils poseront des questions pour lesquelles ils sont prêts à entendre les réponses ».

Le CSSS Rimouski-Neigette souligne l'expertise d'une travailleuse sociale

Bravo à **Mme Caroline Proulx, travailleuse sociale** du CSSS de Rimouski-Neigette pour sa participation à l'élaboration d'un guide de pratique destiné aux intervenants de l'équipe des services résidentiels en santé mentale. Caroline Proulx et Karine Lévesque, sa complice éducatrice spécialisée, ont consacré plus d'un an à l'élaboration de ce guide qui sert d'ouvrage de référence aux intervenants de ce secteur d'activité ainsi que de soutien pour l'orientation du nouveau personnel. Mme Anne Doyon, chef de service au CSSS a qualifié de « colossal » le travail accompli par Caroline Proulx et sa collègue. Que dire de plus?

DÉCOUVRIR LA BAIE D'HUDSON

C'est vivre une expérience de vie personnelle et professionnelle...

Exceptionnelle

Le Centre de santé Inuulitsivik de la Baie d'Hudson, situé à Puvirnituq dessert les sept communautés Inuit longeant la Baie d'Hudson. Nous embauchons régulièrement pour des besoins à temps plein et temporaire. Nous avons régulièrement des besoins à notre département de la Protection de la Jeunesse (DPJ) et au CLSC. Si vous aimez relever des défis, découvrir une nouvelle culture, joignez vous à nos équipes et cette opportunité est vôtre.

Partager ces informations avec vos ami(e)s dans d'autres disciplines.

TRAVAILLEURS SOCIAUX, NOUS EXIGEONS :
- Formation universitaire reconnue en service social
- Bilinguisme essentiel
- Expérience diversifiée (Santé communautaire, santé mentale, maintien à domicile, etc.)
- Capacité d'adaptation / autonomie professionnelle /ouverture aux différentes cultures.

AVANTAGES :
- Bonification de votre salaire par l'ajout de prime de garde, cargo et d'éloignement
- Sorties selon statut
- Formation selon les besoins
- Frais d'entreposage, de transport, logement fourni.

ᐃᓄᓕᑦᓯᕕᒃ ᐊᑐᓂᓯᒃ
CENTRE DE SANTÉ INUULITSIVIK
INUULITSIVIK HEALTH CENTER

Mireille Bilodeau • Conseillère en ressources humaines • Centre de santé Inuulitsivik
• Courriel : mireille.bilodeau.csi@ssss.gouv.qc.ca
• Tél. : (514) 812-4314, Téléc. : (514) 387-8109

Au pays, pauvreté rime de plus en plus avec santé précaire

Menée dans une quinzaine de grandes agglomérations, dont Montréal, une étude récente de l'institut canadien d'information sur la santé confirme le lien de causalité qui existe entre la pauvreté et le risque élevé d'hospitalisation. L'étude a comparé 21 indicateurs de santé auprès de trois groupes de statut socioéconomique différent (faible, moyen, élevé). Pour 20 des 21 indicateurs tels que la santé mentale, les blessures et le faible poids à la naissance, le constat est le même d'une ville à l'autre : plus le statut socioéconomique est faible, plus le taux d'hospitalisation est élevé. Ce rapport s'inscrit dans la foulée d'autres études internationales sur les inégalités sociales en santé. Il vient également valider le principal constat de la Commission sur les déterminants sociaux de la santé (OMS) à l'effet que « l'injustice sociale tue à grande échelle ». Enfin, dans le rapport *Growing unequal* de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), le Canada figure au 18e rang (entre les États-Unis et le Mexique) des pays où les inégalités sociales sont les plus accentuées.

Inspiré de : En ville aussi, pauvreté rime avec santé précaire, Lisa-Marie GERVAIS, Le Devoir, 25 novembre 2008.

AVIS DE CONVOCATION
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Les membres de l'Ordre professionnel des travailleurs sociaux du Québec sont convoqués à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra à l'Hôtel Sheraton Laval, 2440, Autoroute des Laurentides, Laval, le jeudi 18 juin 2009 à 17 h 30.

Ordre du jour

1.0	Constatation du quorum
2.0	Nomination d'un président ou d'une présidente d'assemblée
3.0	Adoption de l'ordre du jour
4.0	Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 13 juin 2008
5.0	Rapport du président
6.0	Rapport de la secrétaire et directrice générale
7.0	Dépôt des états financiers vérifiés pour 2008-2009
8.0	Nomination des vérificateurs pour 2009-2010
9.0	Cotisation
10.0	Affaires nouvelles
11.0	Orientations générales et période de questions
12.0	Clôture de l'assemblée générale annuelle

N.B. Pour obtenir un exemplaire du projet de procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 13 juin 2008, veuillez vous adresser à Mme Rose-Myrlène Dorival, au siège social de l'Ordre, par courriel à secdirection@optsq.org ou par télécopieur 514 731-6785.

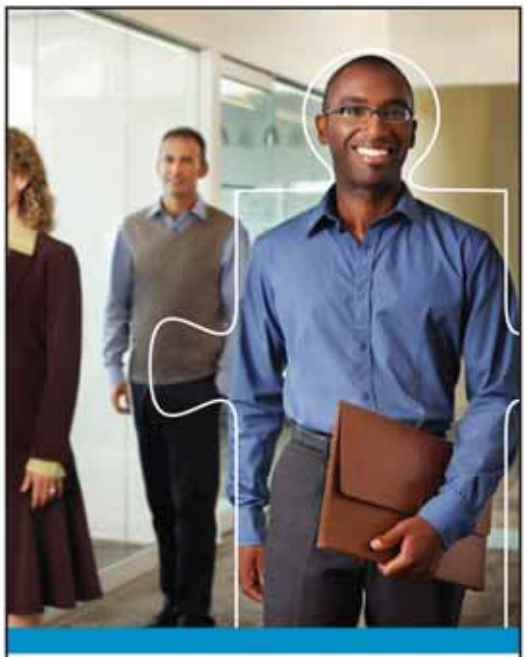

Votre groupe fait de vous quelqu'un de privilégié

Grâce au partenariat entre La Personnelle et **l'Ordre professionnel des travailleurs sociaux du Québec,** vous avez droit à une assurance de groupe auto et habitation qui inclut des tarifs préférentiels et un service exceptionnel.

Demandez une soumission :
1 888 GROUPES
(1 888 476-8737)
lapersonnelle.com/optsq

Ordre professionnel des travailleurs sociaux du Québec

laPersonnelle
Assurance de groupe auto et habitation

CHRONIQUE DU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT, DE L'AMÉLIORATION ET DU SOUTIEN PROFESSIONNEL

Natalie Beauregard, t.s.
Coordonnatrice du service du développement, de l'amélioration et du soutien professionnel

Le Comité jeunesse de l'Ordre amorce son mandat

Quelle bonne nouvelle! Le Comité jeunesse de l'Ordre, secteur travail social, est maintenant opérationnel. Autre bonne nouvelle, toutes les régions du Québec sont représentées au sein de ce comité dont le mandat principal est de soutenir les jeunes professionnels dans leur intégration sur le marché du travail. Parmi les idées principales qui mijotent déjà, on retrouve un sondage d'opinion qui serait effectué en 2009 auprès des jeunes membres de l'Ordre afin de répertorier leurs besoins spécifiques. À suivre...

D'ici là, nous vous présentons les membres du comité. Sur la première rangée, assises : Emmanuelle Beaudin, t.s., Sandra Fortin, t.s., Mary-Dave Guiateu, t.s., présidente, et Nadia Roussel, t.s. Sur l'autre rangée : Natalie Beauregard, t.s., coordonnatrice du service du développement, de l'amélioration et du soutien professionnel de l'Ordre, Sandra Dion, t.s., Stéphanie Doré, t.s., Marie-Pierre Synnott, t.s., Sonia Bourque, t.s., Marc-Olivier Pagé, t.s., Maryse Proulx, t.s., et David Daigle, t.s.

Guide pour la pratique professionnelle de travailleuses sociales et des travailleurs sociaux en milieu communautaire

GUIDE POUR LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE DES TRAVAILLEUSES SOCIALES ET DES TRAVAILLEURS SOCIAUX EN MILIEU COMMUNAUTAIRE

Les travailleurs sociaux œuvrant en milieu communautaire sont porteurs d'une identité et d'une culture qui leur sont propres. Il s'agit d'un milieu qui se distingue, notamment, par la mise en place de pratiques tantôt novatrices, tantôt alternatives, mais souvent complémentaires à celles des réseaux institutionnels. Au fil des ans, ces pratiques se sont modulées en fonction de l'évolution de la société – et de ses besoins – et selon les rapports développés avec l'État. Ce guide est le fruit des réflexions d'un groupe de travail (coordonné par Marie-Lyne Roc, t.s., chargée d'affaires professionnelles à l'Ordre) qui a jugé opportun de dépasser son mandat initial pour mettre en lumière la gamme des services professionnels offerts par les travailleurs sociaux en milieu communautaire. Dans sa préface, le président de l'Ordre, M. Claude Leblond, t.s., affirme que « notre société ne serait pas tout à fait la même n'eut été de l'action communautaire et du travail acharné de celles et de ceux qui en ont fait leur passion et leur mission ». Un document à lire et à conserver que vous pouvez consulter ou télécharger à partir du site Internet de l'Ordre, section réservée aux membres.

L'éthique et les travailleurs sociaux : éléments de réflexion et guide de délibération

C'est tout un défi que relevait le Comité d'éthique de l'Ordre et le chargé d'affaires professionnelles Stéphane Richard, doctorant en éthique, en 2006, en s'attaquant à un sujet aussi complexe et fondamental. « Comment intervenir? Est-il juste de poser tel ou tel acte? Que dois-je faire? Pourquoi dois-je le faire? Est-ce que cette action respecte les finalités de ma profession? » Voilà le type de questions pour lesquelles ce guide propose des pistes de réflexion afin d'éclairer les membres dans le processus décisionnel auquel ils sont confrontés au quotidien. Il s'agit donc d'un ouvrage sérieux, pertinent et nourrissant pour qui s'intéresse et se préoccupe de notions telles que la morale, la déontologie et l'éthique. Ce guide est également disponible sur le site Internet de l'Ordre, section réservée aux membres.

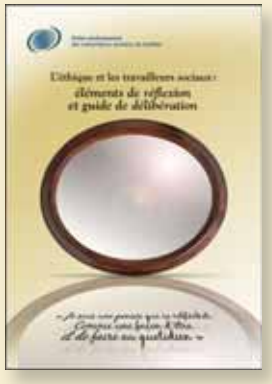

Institut VICTORIA

psychologie de la personnalité

Des formations de qualité dans plus d'une centaine d'établissements de santé et d'organismes communautaires depuis 1996

Documentation disponible en ligne ou sur demande

Institut Victoria
4307, rue Saint-Hubert
Montréal (Québec)
H2J 2W6

Téléphone : 514 954-1848
Télécopieur : 514 954-1849
info@institut-victoria.ca

VISITEZ NOTRE SITE WEB !
www.institut-victoria.ca

PSYCHOLOGIE DE LA PERSONNALITÉ

Responsable de la formation : Monique Bessette, M.Ps. (membre de la Faculté du Masterson Institute, New York)

► NOUVELLES FORMATIONS

■ Intervention en situation de crise suicidaire et trouble de la personnalité

Aller au-delà des limites de l'intervention de crise traditionnelle quand il y a trouble de la personnalité, et mieux gérer les agirs.

Montréal 275 $ (taxes incluses)
les 12 et 19 mai 2009

■ Réadaptation physique et trouble de la personnalité

Mieux comprendre comment le trouble de la personnalité complique le processus de réadaptation et intégrer de nouveaux outils d'intervention.

Montréal 275 $ (taxes incluses)
les 24 avril et 1er mai 2009

► PERFECTIONNEMENT DE 3 JOURS

LES TROUBLES DE LA PERSONNALITÉ : INTRODUCTION À L'INTERVENTION

Montréal 375 $ (taxes incluses)
Groupe C les 9, 16 et 30 avril 2009;
Groupe D les 13, 20 mai et 3 juin 2009

Régions 445 $ (taxes incluses)
Sherbrooke les 16, 17 et 18 avril 2009
Québec les 28, 29 et 30 mai 2009

► PROGRAMME DE FORMATION DE 3 ANS

À LA PSYCHOTHÉRAPIE DES TROUBLES DE LA PERSONNALITÉ

Groupe 2008-2011 à Montréal et 2008-2011 à Québec en cours (complets)
Prochains groupes débutant en septembre 2009

► FORMATION ET SUPERVISION SUR MESURE

POUR LES INSTITUTIONS ET LES REGROUPEMENTS D'INDIVIDUS

► ATELIERS D'UNE JOURNÉE

CONTRE-TRANSFERT ET TROUBLES DE LA PERSONNALITÉ

Montréal 150 $ (taxes incluses)
le 14 mai 2009

ATELIERS THÉMATIQUES D'APPROFONDISSEMENT

Prérequis : « Perfectionnement clinique de 3 jours »

Montréal 150 $ (taxes incluses)

- Structure narcissique, le 25 mars 2009
- Structure borderline, le 1er mai 2009
- Structure schizoïde, le 5 juin 2009

LE QUIZ DU CODE

En tant que membre de l'OPTSQ, vous faites partie du système professionnel du Québec tout comme environ 325 000 de vos collègues des 44 autres ordres professionnels. Cela dit, comment évaluez-vous votre connaissance du Code des professions? Du système professionnel en général? Savez-vous comment fonctionne votre ordre professionnel? Pour vous permettre de répondre à ces questions existentielles, nous avons demandé au registraire et conseiller juridique de l'Ordre, Richard Silver, travailleur social et avocat, de concocter le petit Quiz qui suit. Notez bien que les réponses seront déposées sur le site Internet de l'Ordre (www.optsq.org) sur la page d'accueil à compter du 22 mars, 1re journée de la Semaine des travailleuses sociales et des travailleurs sociaux, dans un encadré intitulé « Le Quiz du Code des professions ». Bonne chance!

1. Le Code des professions est :
   (a) une loi
   (b) un règlement
   (c) un cadre de référence
   (d) une orientation gouvernementale

2. Le Code des professions existe depuis :
   (a) 1953
   (b) 1963
   (c) 1973
   (d) 1983

3. Le ministre responsable de l'application des lois professionnelles est actuellement :
   (a) le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport
   (b) le ministre de la Santé et des Services sociaux
   (c) le ministre de la Justice
   (d) le premier ministre

4. Le budget de fonctionnement de l'Office des professions est assuré par :
   (a) le gouvernement
   (b) les ordres professionnels
   (c) le bureau du premier ministre
   (d) les contribuables

5. Laquelle des professions suivantes est une profession à titre réservé?
   (a) comptable en management accrédité
   (b) sage-femme
   (c) podiatre
   (d) géologue

6. Lors de l'intégration des thérapeutes conjugaux et familiaux à l'Ordre, le gouvernement aurait tenu compte, entre autres, d'un des facteurs suivants. Lequel?
   (a) la pénurie des thérapeutes conjugaux et familiaux au Québec
   (b) le fait que la plupart des états aux États-Unis régissent la profession
   (c) le degré d'autonomie dont jouissent les thérapeutes conjugaux et familiaux dans l'exercice de leurs activités professionnelles
   (d) la nécessité de reconnaître la profession en vue de mettre sur pied des programmes universitaires en thérapie conjugale et familiale

7. Selon le Code des professions, l'Ordre peut refuser la délivrance d'un permis à une personne reconnue coupable d'une infraction criminelle :
   (a) dans tous les cas
   (b) s'il existe un lien avec l'infraction et l'exercice de la profession, sauf si la personne a obtenu le pardon
   (c) si l'infraction a eu lieu dans les derniers cinq années
   (d) si la personne avait plus de 21 ans lors de l'infraction

8. Le président de l'Ordre est élu pour un mandat de :
   (a) 1 an
   (b) 2 ans
   (c) 3 ans
   (d) 4 ans

9. Combien d'administrateurs siègent au conseil d'administration de l'Ordre?
   (a) 2
   (b) 16
   (c) 20
   (d) 24

10. Combien de membres du conseil d'administration de l'Ordre sont nommés par l'Office des professions?
(a) 1
(b) 2
(c) 3
(d) 4

11. Selon le Code des professions, le conseil d'administration doit ou peut adopter certains règlements. Parmi les règlements ci-dessous, un seul n'est pas obligatoire. Lequel?
(a) un code de déontologie
(b) un règlement sur le comité d'inspection professionnelle
(c) un règlement sur la formation continue obligatoire
(d) un règlement sur la procédure de conciliation et d'arbitrage des comptes

12. Lequel des comités suivants n'est pas un comité statutaire (prévu au Code des professions)?
(a) le comité d'inspection professionnelle
(b) le conseil de discipline
(c) le comité de révision
(d) le comité de médiation familiale

13. Une personne reconnue coupable d'avoir usurpé le titre de travailleur social ou de thérapeute conjugal et familial est passible d'une amende d'un maximum de :
(a) 1 000 $
(b) 5 000 $
(c) 10 000 $
(d) 20 000 $

14. La réceptionniste de l'Ordre reçoit un appel d'une personne du public qui souhaite s'informer auprès d'un membre. Elle a le droit de lui donner deux de ces renseignements. Lesquels?
(a) le nom de son bureau ou le nom de son employeur
(b) son âge
(c) son/ses diplôme(s) universitaire(s)
(d) l'année de sa première inscription au tableau des membres

15. L'Ordre est assujetti depuis 2006 à la législation sur l'accès à l'information. Outre le syndic qui applique cette législation dans les demandes d'information relevant de ses fonctions, quelle personne est désignée par le Code des professions pour appliquer la législation pour d'autres demandes d'information?
(a) le président
(b) le secrétaire
(c) le registraire
(d) le directeur des communications

16. Pourquoi le Code des professions oblige-t-il un membre à nous informer de son domicile professionnel?
(a) Pour que notre assureur puisse communiquer avec lui pour faire valoir son assurance disciplinaire
(b) Pour que le membre puisse siéger comme membre du conseil d'administration pour la région de son domicile
(c) Pour que l'Ordre puisse savoir s'il existe une pénurie de travailleurs sociaux ou de thérapeutes conjugaux et familiaux dans certaines régions
(d) Pour permettre à l'Ordre de bien organiser la formation continue destinée à ses membres

17. Un membre en pratique autonome ne paie pas son assurance responsabilité professionnelle. Le conseil d'administration :
(a) le radie du tableau des membres
(b) lui interdit d'exercer en pratique autonome
(c) fait parvenir une plainte au syndic
(d) lui impose un stage de perfectionnement ou des cours dans le cadre du programme de formation continue de l'Ordre

18. Le Code des professions oblige l'Ordre :
(a) à publier une revue professionnelle destinée à ses membres
(b) à organiser une journée annuelle de formation continue
(c) à mettre sur pied un comité d'éthique
(d) à nommer un syndic

19. Le président du conseil de discipline est un avocat, ayant au moins 10 années d'expérience, nommé par :
(a) le gouvernement
(b) le conseil d'administration de l'Ordre
(c) le Barreau du Québec
(d) le président de l'Ordre

20. S'il reçoit une plainte visant un ancien membre de l'Ordre, le syndic doit :
(a) mener enquête si l'infraction alléguée a eu lieu pendant que la personne était membre de l'Ordre
(b) n'ayant aucune juridiction, proposer au plaignant d'intenter un recours en droit civil
(c) n'ayant aucune juridiction, proposer au plaignant d'intenter un recours en droit pénal
(d) référer le plaignant à un avocat

Un grand succès pour la journée des thérapeutes conjugaux et familiaux

Le 22 novembre dernier, à Montréal, plus de 80 thérapeutes conjugaux et familiaux ou professionnels en formation ont participé à la journée intitulée « Les thérapeutes conjugaux et familiaux, en 2008, une histoire d'avenir ». La veille, un grand nombre de thérapeutes conjugaux et familiaux assistaient à un cocktail offert en leur honneur à la permanence de l'Ordre. Ces évènements ont donné lieu à des retrouvailles cordiales, ainsi qu'à de nouvelles rencontres.

Louise Roberge, t.c.f.
Chargée d'affaires professionnelles

En matinée se sont succédé au micro plusieurs conférenciers de renom (Roch Pelletier, Geneviève Hone/Julien Mercure, Dre Herta Guttman, Jacqueline Prud'homme, Michel Lemieux et Louise Lemieux) pour présenter aux participants des segments historiques de la thérapie conjugale et familiale au Québec, permettant à tous d'en apprendre davantage sur les origines de la profession. Énormément appréciées par tous, ces tranches d'histoire ont été immortalisées par une captation vidéo.

Plus tard, des discussions en sous-groupes et portant sur divers thèmes pertinents pour la profession, ont permis aux participants de partager leurs préoccupations professionnelles. Les éléments recueillis ont été présentés lors des plénières animées de main de maître par Jean-Luc Lacroix.

Présent pendant toute la durée de l'évènement, le président de l'Ordre, Claude Leblond, a adressé la parole aux participants en début et en fin de journée. Il a rappelé que l'intégration des thérapeutes conjugaux et familiaux à l'Ordre faisait partie de ses priorités dès son accession à la présidence, en 2000, et à quel point il avait été fier de voir le dossier aboutir, en novembre 2001, suite à un long processus où plusieurs personnes se sont investies à fond. « L'Ordre a fait preuve d'audace en ouvrant ses portes à une autre profession. À long terme, la vie commune au sein d'un même ordre sera mutuellement enrichissante pour nos deux professions qui incarnent toutes deux parfaitement bien la devise de l'OPTSQ : L'Humain. Avant tout. ».

Le cocktail et la journée ont été rendus possibles grâce à l'engagement soutenu des membres du comité organisateur que je souhaite remercier à nouveau chaleureusement et individuellement : Abdeghani Barris, Julie Brousseau, Mario Caron, Nicole Desjardins, Marc-Antoine Gingras, Ana Gonzalez, Joan Keefler, Marc-André Lachance, Jean-Luc Lacroix, Madeleine Laferrière, Louise Lemieux, Sylvain Nadeau, Roch Pelletier, André Perron, Guy Poirier, Françoise Rainville. Merci également au personnel de l'Ordre qui a contribué grandement à ces évènements, et plus particulièrement Mme Ghislaine Brosseau, secrétaire et directrice générale, Lucie Robichaud, Martine Provost, Anouk Boislard et Luc Trottier.

Merci, enfin, à chacune des personnes qui ont pu être présentes et au plaisir de poursuivre ensemble la construction de l'avenir de notre profession.

Première rangée : Lucie Robichaud, secrétaire, OPTSQ, Louise Roberge, t.c.f., chargée d'affaires professionnelles, secteur thérapie conjugale et familiale, OPTSQ, Jean-Luc Lacroix, t.s., t.c.f., Louise Lemieux, t.c.f., Nicole Desjardins, t.s., t.c.f.

Deuxième rangée : Ghislaine Brosseau, t.s., secrétaire et directrice générale, OPTSQ, Michel Lemieux, t.c.f., président du Comité de pratique en thérapie conjugale et familiale, Françoise Rainville, t.c.f., Madeleine Laferrière, t.s., t.c.f., Mario Caron, t.c.f., Sylvain Nadeau, t.c.f., Ana Gonzalez, t.c.f.

Dernière rangée : André Perron, t.c.f., Marc-Antoine Gingras, t.c.f., Claude Leblond, t.s., président de l'OPTSQ, Abdelghani Barris, t.c.f., Guy Poirier, t.c.f.

Absents sur la photo : Julie Brousseau, t.c.f., Roch Pelletier, t.c.f.

La demande : une complexité systémique, familiale et individuelle

Une conférence du Dr Robert Neuburger présentée par l'APCFQ

Le 10 octobre dernier, Dr Robert Neuburger a présenté une conférence – atelier à l'Hôpital Ste-Justine dans le cadre de la formation continue offerte par l'Association des psychothérapeutes conjugaux et familiaux du Québec (APCFQ) ayant pour sujet la demande d'aide individuelle, familiale ou conjugale dans le contexte des services de santé et des services sociaux actuels. Près de 40 personnes, en provenance du Réseau ou en pratique privée, étaient présentes. Dr Neuburger a d'abord revu les grands principes qui guident la demande en thérapie conjugale et familiale en insistant sur deux grands thèmes de l'intervention thérapeutique : celui du cadre thérapeutique et celui de la neutralité thérapeutique. Plus particulièrement, il a insisté sur l'importance de la neutralité qui se déploie au sein du cadre thérapeutique : celle du thérapeute, mais également celle qu'il qualifie de « sociologique », qui teinte notre compréhension de ce qui constitue une famille et de la responsabilité des membres qui y vivent. Par exemple, Dr Neuburger a expliqué que le concept de la coresponsabilité parentale est en réalité un mythe qui crée bien souvent un chaos relationnel chez les parents. L'alternance de l'autorité parentale serait préférable parce que beaucoup plus saine pour chacun des parents, plus respectueuse de leur propre représentation de l'éducation des enfants et garante de la bonne santé du couple.

En deuxième partie, Dr Neuburger a introduit deux outils thérapeutiques : le relatiogramme et l'appartenantiogramme. Le relatiogramme est un outil permettant au patient/client d'énumérer les personnes qu'il considère importantes pour lui dans son réseau. Le client est ensuite invité à répondre à la question suivante : laquelle de ces personnes vous manquerait le plus si elle ne faisait plus partie de votre vie? Enfin, le patient attribue un rang d'importance à chacune des personnes mentionnées. Ce relatiogramme est établi graphiquement. Il place le client au centre, et autour de lui les personnes, en représentant, comme dans le génogramme, l'importance des liens entre eux par une ou plusieurs lignes.

L'appartenantiogramme, pour sa part, est une représentation graphique de chacun des milieux d'appartenance de la personne permettant d'évaluer la multiplicité et la richesse des liens et du réseau social des patients. Cet exercice peut contribuer à l'évaluation de l'importance que peut prendre le thérapeute dans le réseau du patient, ainsi que de la qualité et la quantité potentielle de support disponible, dans les moments de crise, par exemple.

Par la suite, Dr Neuburger a discuté de deux cas présentés par les participants. Cet exercice a permis à la fois d'illustrer par la discussion et l'échange entre les participants, les éléments théoriques pertinents et d'offrir d'autres hypothèses de travail et de compréhension possibles. Cette partie fut particulièrement appréciée par les participants.

Merci à Mme Michèle Paquette, Inf., t.c.f., du comité de formation continue de l'APCFQ

Décès de M. Léo Dubord, thérapeute conjugal et familial

En novembre dernier est décédé M. Léo Dubord, thérapeute conjugal et familial. Détenteur de trois maîtrises, dont une acquise à l'extérieur du Canada, M. Dubord a enseigné à l'Université St-Paul d'Ottawa où il a formé de nombreux thérapeutes conjugaux et familiaux. Superviseur accrédité, il fut l'un des initiateurs de la première formation donnée par l'APCFQ aux thérapeutes conjugaux et familiaux désirant devenir superviseurs. Chercheur et pédagogue, il a travaillé par ses écrits, son enseignement, ses causeries et ses démarches à la promotion de la thérapie conjugale et familiale dans la région de l'Outaouais. Il était reconnu pour sa pensée profonde et créatrice. M. Sylvain Nadeau, t.c.f., qui a eu le privilège d'être supervisé par Léo Dubord, à l'Université St-Paul, garde de lui le souvenir d'un idéaliste concret, capable d'inciter les autres au dépassement. « Je le vois encore à la télé, en Outaouais, où pendant plusieurs mois, il a animé une chronique sur la vie de couple. J'étais fier de voir l'un des nôtres s'afficher publiquement avec des idées et des pensées judicieuses. Il a fait partie des grands hommes nous ayant inspiré l'avenir de la thérapie conjugale et familiale au Québec. Merci Léo! ».

À titre de président de l'APCFQ, pendant six ans, Léo Dubord a travaillé à la conjonction des forces de l'APCFQ et de la QAMFT en vue d'exercer un meilleur leadership sur la scène de la thérapie conjugale et familiale au Québec. Il était membre de l'OPTSQ en tant que thérapeute conjugal et familial depuis 1991, année de l'intégration des thérapeutes conjugaux et familiaux à l'Ordre. À ses parents, proches, amis et collègues, l'Ordre offre ses plus sincères condoléances.

Merci à Michel Lemieux, t.c.f., Yves Laprise, t.c.f., Ana Gonzales, t.c.f., Sheryl Gaudet, t.c.f., Édouard Bédard, t.c.f., Marion Brisson, Laurette Laurin, t.c.f., Sylvain Nadeau, t.c.f, et à Louise Roberge, t.c.f. pour leur indispensable contribution à ce texte.

PUBLICATIONS RÉCENTES

Le père dont l'enfant vit un problème de santé, par Jean-Pierre Plouffe, travailleur social, Éditions du CHU Sainte-Justine, 2008, 78 pages.

Outils pour jardiniers de l'âme, par Josée Boutin et Christiane Montminy, les Éditions GGC, Collection CHUS, 2008, 183 pages.

Entretien avec une aidante « surnaturelle ». Autonome S'démène pour prendre soin d'un proche à domicile, par Mario Paquet, Les Presses de l'Université Laval, Collection infirmières, communautés, sociétés, 2008, 144 pages.

Concertation et partenariat. Entre levier et piège du développement des communautés, de Denis Bourque, travailleur social, Presses de l'Université du Québec, 2008, 144 pages.

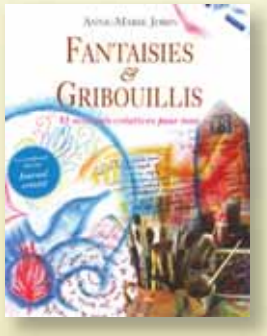

Fantaisies & gribouillis : 85 activités créatives pour tous, par Anne-Marie Jobin, Les Éditions du Roseau, 2008, 234 pages.

Mes parents vieillissent : mode d'emploi, de Martine Trudel, travailleuse sociale, Les Éditeurs Réunis, 2008, 244 pages.

À VOTRE AGENDA

FORMATIONS

Revivre. Association québécoise de soutien aux personnes souffrant de trouble bipolaire, dépressif ou anxieux
Les conférences de Revivre sont l'occasion idéale pour se renseigner sur les différentes facettes des troubles anxieux, dépressifs et bipolaires. Vous trouverez le calendrier des conférences hiver-printemps 2009 en consultant le site web au www.revivre.org . Il est indispensable de réserver votre place en communiquant au 514 529-3081, poste 2. L'entrée est gratuite pour les membres et de 10 $ pour les non-membres. Les conférences ont lieu au Centre St-Pierre.

CONFÉRENCES/COLLOQUES

19 et 20 mars 2009 – De la prévention au suivi; 2e rendez-vous de la gestion des maladies chroniques
Hôtel Bonaventure de Montréal. Le programme s'articule autour de trois volets : gestion, promotion – prévention – dépistage, autogestion (empowerment). En toile de fond du programme de ce 2e colloque, il y a la *Stratégie de prévention et de gestion des maladies chroniques* et le *Plan d'action 2008-2013*, présentés récemment par le MSSS. Pour information et inscription : www.colloquemaladieschroniques.com .

Les 16 et 17 avril 2009 - 19e Congrès annuel du réseau de soins palliatifs du Québec
Ayant pour thème « *Entre science et compassion où en sont les soins palliatifs?* », ce congrès vise à faciliter l'orientation de votre pratique quotidienne en soins palliatifs. Hôtel Hyatt Regency, Montréal. Pour tout renseignement ou pour obtenir un programme : téléphone : 450 652-0918 ; télécopieur : 450 929-1472 ; jbrunet@pluricongres.com ou consultez le site suivant www.reseaupalliatif.org .

Les 18 et 19 juin 2009 – JAFC OPTSQ, édition 2009
Les Journées annuelles de formation continue (JAFC) auront lieu à l'Hôtel Sheraton Laval, 2440, Autoroute des Laurentides, à Laval. Vous trouverez tous les détails dans le programme officiel ou dans la section réservée aux membres sur le site de l'Ordre : www.optsq.org.

Mme Claire Leduc, t.s., t.c.f., auteure et instigatrice du programme Parent Entraîneur (www.parententraineur.com)

« La famille a changé, mais pas au détriment des bonnes valeurs »

« Peu importe le milieu social, les parents désirent transmettre le sens de l'honnêteté, de l'entraide, de la confiance, de la communication, de la persévérance, de la tolérance et du travail bien fait. Ces valeurs sont universelles et véhiculées dans toutes les cultures ». Voici comment **Mme Claire Leduc, travailleuse sociale et thérapeute conjugale et familiale** introduit le sujet de la famille et ses valeurs dans un article publié dans le numéro de décembre du magazine L'Actuelle. Dans des termes clairs, avec des exemples sortis tout droit du quotidien, Mme Leduc offre à la journaliste Isabelle Simard tous les éléments nécessaires à la rédaction d'un bon article de fond qui ne manquera pas d'intéresser les lecteurs. Il nous apparaît utile de mentionner que Mme Leduc insiste toujours auprès des journalistes pour que ses titres professionnels soient visibles. « J'y tiens et j'insiste! », de conclure Mme Leduc.

La revue Intervention a la cote au département de travail social de l'Université d'État d'Haïti

Des représentants du **département de service social de l'Université d'État d'Haïti**, dont son directeur, M. Jérôme Eddy Lacoste, visitaient les bureaux de l'Ordre, en août 2007, dans le cadre d'une tournée au Québec. Constatant l'intérêt de nos visiteurs pour les documents que nous produisons, nous avons offert à la bibliothèque du département quelques exemplaires des numéros de la revue *Intervention* des dernières années ainsi qu'un abonnement à toutes nos publications. Par l'entremise d'une lettre adressée au président de l'Ordre, en décembre dernier, M. Lacoste nous apprenait que le numéro d'Intervention intitulé « Enjeux actuels du travail social et de la thérapie conjugale et familiale », publié l'année dernière, avait été particulièrement apprécié au point où sa lecture est recommandée à tous les étudiants. Bravo à l'équipe d'*Intervention* et nos salutations les plus fraternelles à nos amis du département de service social de l'Université d'État d'Haïti!

Faut-il reconstruire l'université québécoise?

Voici le genre de questions sur lesquelles se sont penchés, début novembre à Montréal, les participants au colloque de la **Fédération québécoise des professeurs d'université**s. Au terme d'une enquête réalisée par des chercheurs, une large proportion des professeurs interrogés dénonce la gestion « entrepreneuriale » des universités. Les professeurs s'inquiètent de cette idéologie qui se répand en milieu universitaire et selon laquelle le savoir doit être considéré – et géré – comme un produit à offrir à une clientèle. Bref, pour les participants « la défense de la liberté académique passe par la résistance à l'utilitarisme ». Par ailleurs, les professeurs constatent que la logique économique éclabousse également la qualité des diplômes décernés. En effet, la course à la clientèle universitaire se traduirait par une baisse de la qualité des efforts fournis par les étudiants étant donné que les échecs aux cours ne seraient pratiquement plus possibles.

Inspiré de : L'enseignement universitaire ; l'argent, une limite à la liberté académique, Clairandrée CAUCHY, Le Devoir, 7 novembre 2008.

Répertoire 2009 des ressources alimentaires pour personnes à faible revenu du Grand Montréal

L'édition 2009 de ce répertoire, publiée par le Centre de Référence du Grand Montréal, est maintenant disponible au coût de 12 $ l'exemplaire. Ce répertoire bilingue contient la description structurée et détaillée de plus de 350 ressources alimentaires dans la région du Grand Montréal. Le but de ce répertoire est de faire connaître les ressources aux intervenants qui sont confrontés à ce problème, dont, bien sûr, les travailleurs sociaux. Cet outil précieux leur permettra de diriger efficacement les personnes dans le besoin. Le bon de commande est accessible sur le site Internet du Centre de Référence du Grand Montréal à l'adresse suivante : www.info-reference.qc.ca .

MISSION COLLECTIVE : BÂTIR UN QUÉBEC SANS PAUVRETÉ

Grâce aux efforts de mobilisation de tous les membres du Collectif pour un Québec sans pauvreté, la campagne de cartes postales remporte un vif succès. En effet, à la fin du mois de décembre, on comptait près de 60 000 cartons signés et retournés alors que 600 organismes acheminaient des lettres d'appui. L'objectif de cette campagne est de démontrer à l'Assemblée nationale notre volonté commune de faire du Québec une société sans pauvreté et de faire pression afin que les élus s'engagent à combattre la pauvreté, ici, maintenant.

Bravo et merci à tous les membres de l'Ordre qui ont participé à la campagne en signant et en postant le carton de participation qui était collé sur la une du numéro 106 du Bulletin de l'Ordre. Celles et ceux qui souhaitent participer maintenant peuvent le faire, la date limite de la campagne ayant été fixée au 31 mars. Il vous suffit de télécharger le carton de participation auquel vous pouvez accéder en cliquant sur le lien « MISSION COLLECTIVE » qui apparaît au bas de la page d'accueil du site Internet de l'Ordre.

Des nouvelles du Comité des pratiques autonomes en cabinet privé ou en milieu de travail

Sur cette photo, nous retrouvons, prenant des notes, la présidente du Comité des pratiques autonomes en cabinet privé ou en milieu de travail, Yolanda Sabetta, t.s., t.c.f., et au micro, Claire Leduc, t.s., t.c.f., faisant rapport des échanges de son groupe, lors de la plénière.

La Journée annuelle de la pratique autonome marque un tournant

Le 28 novembre, l'événement annuel visant à rassembler les membres exerçant en pratique autonome a fait peau neuve afin de s'adapter et de répondre à leurs aspirations. En effet, les travailleurs sociaux et les thérapeutes conjugaux et familiaux souhaitaient s'accorder plus de temps de réflexion et d'échanges autour de sujets d'intérêt communs. C'est dans cet esprit que le format a été revu, marquant ainsi un tournant. L'événement est donc devenu la « Journée annuelle de la pratique autonome », réservée aux préoccupations des membres en pratique privée, ainsi qu'aux enjeux actuels des deux professions régies par l'Ordre.

Cette journée de travail collectif, aux allures de réseautage, s'est tenue à l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec. L'activité s'adressait en priorité aux travailleurs sociaux et aux thérapeutes conjugaux et familiaux exerçant en pratique autonome, mais ouvrait également ses portes, pour la première fois, à ceux souhaitant exercer en pratique autonome. L'idée étant de leur faire profiter de ce « polaroid » de la journée et de les sensibiliser aux pratiques d'affaires inhérentes à la profession.

Afin d'assurer cette transition en douceur, l'avant-midi a été consacrée au bilan des activités annuelles réalisées par le Comité présidé par Yolanda Sabetta, t.s., t.c.f., suivi de la conférence du président de l'Ordre, Claude Leblond, t.s., faisant le point sur le projet de loi 50. Dirigés et stimulés par de généreux animateurs et secrétaires de table, en après-midi, les 80 participants ont planché en atelier sur trois sujets issus d'un sondage d'opinion, à savoir : 1. Crédibilité et visibilité de la pratique autonome; 2. Développer sa pratique d'affaires, sa clientèle et son réseautage; 3. Le clivage du travailleur social ou du thérapeute congugal et familial, en relation avec les autres professionnels de la santé et des services sociaux. Cette démarche de consultation visait à identifier les besoins des professionnels exerçant ou souhaitant exercer en pratique autonome ainsi qu'à établir des pistes d'actions communes. Cette opération annuelle servira aussi de référence dans la planification des relations publiques et des outils potentiels pouvant soutenir la pratique autonome.

À la lumière des résultats obtenus dans chacun des ateliers et du haut taux de satisfaction de l'évaluation, nous pouvons manifestement affirmer avoir réussi à prendre ce virage collectif, grâce à l'implication et au dynamisme de tous les participants.

En terminant, c'est avec regret que nous annonçons le départ de Mme Thérèse Dallaire, t.s. et médiatrice familiale. Ses nouvelles fonctions à titre d'inspectrice ne lui permettent plus de siéger à notre comité. Nous tenons néanmoins à la remercier pour son implication et sa contribution.

Yolanda Sabetta, t.s., M.S.W., t.c.f.
Présidente du Comité des pratiques autonomes en cabinet privé ou en milieu de travail

Johane Bergeron, conseillère en relations publiques, OPTSQ

Un mot de la présidente du Comité

Après cinq ans à la présidence du Comité des pratiques autonomes en cabinet privé ou en milieu de travail, j'en suis à la fin de mon deuxième mandat. Fière du chemin parcouru, et confiante en l'avenir, j'ai donc décidé de passer le flambeau à la relève.

Je veux exprimer un merci tout spécial à M. Leblond qui a si gentiment accepté de nous donner un coup de pouce dans nos démarches vers l'exonération de la T.P.S. et de la T.V.Q. pour les services afférents à la santé dispensés par les travailleurs sociaux. Au fédéral, nous sommes désormais reconnus comme professionnels de la santé, ce qui constitue un pas important pour nous ainsi que pour notre clientèle. Merci également aux membres du Bureau qui créaient, en 2007, le Fonds de contribution volontaire dédié à la reconnaissance de l'exercice en pratique autonome. Ce fonds permet l'embauche, à temps partiel, d'une conseillère en relations publiques. À Mme Ghislaine Brosseau, un grand merci pour tout le soutien et la volonté, maintes fois exprimée, de nous soutenir dans nos efforts de promotion de la pratique autonome en cabinet privé ou en milieu de travail.

Merci au responsable des communications, M. Luc Trottier, pour son aide dans la rédaction, conception et la production de nos deux dépliants tant attendus et qui font la promotion des services offerts par les travailleurs sociaux et les thérapeutes conjugaux et familiaux, ainsi que de notre reçu standardisé. Merci à Mme Johane Bergeron, notre conseillère en relations publiques, pour son excellente implication et pour son travail remarquable au niveau du comité. Merci Johane pour notre plan de relations publiques, pour la trousse de soutien aux membres et pour cette mémorable Journée de la pratique autonome.

Merci enfin à toutes les membres du Comité : Amada Aviles, t.s., Céline Filiatrault, t.s., Ermelinda Iasenza, t.s., Monique Lapointe, t.s., Josée Morissette, t.s., et Sylvain Nadeau, t.c.f., ainsi que Ginette Berthiaume, t.s., Thérèse Dallaire, t.s., Nicole Desjardins, t.s., t.c.f., et Suzanne Laverdière, t.s., pour leur excellente collaboration. À Rose-Myrlène Dorival, secrétaire du Comité, un merci tout spécial pour son appui, sa bonne humeur, sa patience et son professionnalisme. Finalement, merci à tous les membres de l'équipe de la permanence qui de près ou de loin ont contribué à la réalisation de nos objectifs. À tous les membres de l'Ordre œuvrant en pratique autonome, merci pour votre soutien et votre encouragement. Au revoir.

Yolanda Sabetta, t.s., M.S.W., t.c.f.
Présidente du Comité des pratiques autonomes en cabinet privé ou en milieu de travail

APPEL DE CONTRIBUTIONS

Revue Intervention NUMÉRO 131–DÉCEMBRE 2009

INTERVENTION

NUMÉRO SPÉCIAL À L'OCCASION DES 40 ANS DE LA REVUE

Le comité de la revue *Intervention* sollicite les auteurs pour la publication d'un numéro spécial à l'occasion du 40e anniversaire de son existence en vue de dresser l'état des lieux ou de faire le point sur le développement de la pratique et des connaissances en travail social.

Même si le travail social existait déjà auparavant, c'est à partir de 1960, avec la fondation de la Corporation, maintenant devenue l'Ordre professionnel des travailleurs sociaux du Québec, que le travail social est devenu une profession organisée. Dix ans plus tard, la revue *Intervention* était fondée et, depuis ce temps, la revue publie régulièrement des articles qui ont comme but d'informer les intervenants en exercice des différents courants de pensée concernant la profession et l'état de la pratique, de faire connaître les résultats de la recherche et d'échanger sur les principaux enjeux et débats qui ont cours dans les milieux de pratique. La revue se veut ainsi une source d'éclairage professionnel et scientifique pour les intervenants dans les différents champs d'exercice du travail social et, depuis quelques années, de la thérapie conjugale et familiale.

L'objectif poursuivi dans ce numéro spécial est de souligner ce qui a influencé la profession depuis ses débuts et d'examiner où se situe et où s'en va le développement de la pratique et des connaissances en travail social et en thérapie conjugale et familiale. Le comité de la revue acceptera les articles traitant d'un sujet important qui a marqué le travail social à partir de l'un ou l'autre ou des trois angles suivants : 1) l'évolution et les transformations de la pratique et des connaissances existantes, 2) l'état de la situation actuelle du travail social ou de la thérapie conjugale et familiale et 3) la présentation des enjeux auxquels seront confrontés les intervenants au cours de la prochaine décennie.

Les thèmes à partir desquels il est possible de présenter un article sont nombreux et variés. En voici quelques-uns :

- L'état général de la situation du travail social ou de la thérapie conjugale ou familiale comme champ d'intervention et champ d'étude. Qu'en est-il de l'état des connaissances? Quelles transformations l'exercice du travail social a-t-il subies au cours des années? Quel est l'état de développement des différentes formes d'intervention et les modes d'action auprès des individus, des familles, des groupes et des communautés?
- L'organisation de la profession. Comment la profession s'est-elle structurée? Où se situe-t-elle par rapport aux autres professions? Comment se compare-t-elle à d'autres provinces ou pays? Quel est l'impact des différentes législations d'encadrement de la profession? Quels sont les mécanismes de contrôle de la qualité? Quelle place occupe l'éthique dans la profession? Comment cette dernière peut-elle exercer son rôle pour assurer la protection du public? À quels défis est-elle confrontée?
- La pratique de l'intervention dans plusieurs milieux et selon des modes de travail variés. Quelles sont les caractéristiques de l'organisation du travail et les différentes formes d'intervention privilégiées? Établissements publics de différents types? Organismes communautaires? Pratique autonome? Quelle a été l'influence de la syndicalisation? Quels sont les principaux changements en cours dans les modes de pratique?
- Les différents environnements du travail social. Quelle a été l'influence des changements démographiques, économiques et sociaux sur le développement de la pratique? De quelle manière les transformations dans les politiques sociales ont-elles influencé le travail social? Quelle a été l'influence des travailleurs sociaux sur le développement des politiques sociales? Où en est l'intervention par rapport aux différents problèmes sociaux : pauvreté? chômage? violence familiale et à l'égard des personnes? négligence? itinérance? différentes formes de dépendance? délinquance et criminalité? vieillissement des populations?
- L'impact des changements technologiques et du développement des systèmes d'information. Quelle a été l'influence des nouvelles technologies sur la pratique et sur ses modes d'organisation? En quoi les nouveaux systèmes d'information transforment-ils la pratique? Quel est l'apport d'Internet au travail social? Y a-t-il des modèles de pratique en émergence liés au développement des technologies et des systèmes d'information?
- Recherche. Quel est l'état actuel de la recherche? Quelle est sa contribution à l'intervention? Existe-t-il une séparation entre recherche et intervention? La pratique développe-t-elle une base de connaissance autonome? Quelles sont les avenues futures pour la recherche en travail social?
- Éducation et formation pratique. Où en est l'éducation en travail social et en thérapie conjugale et familiale? Comment s'arriment les exigences de la pratique et de la formation? Quelle place est faite à la supervision? Quelle place occupe la formation continue dans l'exercice de la profession? Sur quelles bases se réalise la formation continue?
- Les différents champs et domaines d'intervention qui se sont développés au fil des années : famille et enfance, protection de la jeunesse, santé (hospitalier, médical, santé mentale), violence conjugale et familiale, jeunes contrevenants, médiation familiale, condition masculine, pratique interculturelle, adoption, etc. Quelle place y occupent les travailleurs sociaux et les thérapeutes conjugaux et familiaux?

Le comité de la revue accueillera aussi tout autre article interrogeant l'histoire de la profession et de l'intervention, dressant le bilan de la situation et présentant les orientations.

Date limite pour soumettre les articles : **30 JUIN 2009**

André Beaudoin, t.s., coordonnateur
Ordre professionnel des travailleurs sociaux du Québec
255, boul. Crémazie Est, bureau 520
Montréal (Québec) H2M 1M2
Tél. : 514 731-3925, poste 228; sans frais 1 888 731-9420
Courriel : revue.intervention@optsq.org

CALL FOR CONTRIBUTIONS

Intervention Journal ISSUE No. 131–DECEMBER 2009

INTERVENTION

SPECIAL ISSUE MARKING INTERVENTION'S 40TH ANNIVERSARY

The Intervention Journal Committee invites authors to contribute to a special issue marking the 40th anniversary of its existence, in order to take stock of where the profession stands or look at the development of social work practice and knowledge.

While social work already existed, it was not until 1960, with the establishment of the Corporation, which has now become the Ordre professionnel des travailleurs sociaux du Québec, that social work became an organized profession. Ten years later, the Intervention Journal was founded and since then, it has regularly published articles intended to inform those involved in the different areas of social work practice on current thinking within the profession and the state of practice, to provide the results of research and discuss the major challenges and issues facing the practice. In the process, the Journal has become a professional and scientific resource for those active in various fields of social work and, in recent years, in marriage and family therapy.

The objective of this special issue is to focus on factors that have influenced the development of the practice and knowledge of social work and marriage and family therapy, as well as where it currently stands and where it is going. The Journal Committee will accept articles dealing with a major topic, which has impacted social work, viewed from any one of the three following angles: 1) the evolution and transformation of practice and existing knowledge as they relate to the topic at hand, 2) the current state of social work or marriage and family therapy, and 3) the challenges facing practitioners over the coming decade.

The themes of possible articles are many and varied. Without being exhaustive, the following themes leap to mind.

- The general state of social work or marriage and family therapy as fields of intervention and study. What is the state of knowledge? What changes have occurred in the practice of social work over the years? What is the state of the development of various forms of intervention and action with individuals, families, groups and communities?
- The organization of the profession. How is the profession structured? Where does it stand with regards to other professions? How does it compare with other provinces or countries? What is the impact of various laws providing a framework for the profession? What are the quality control measures? What role do ethics play in the profession? How can the profession exercise its public protection role? What challenges does it face?
- Intervention practice in different types of organizations and according to different work modes. What are the characteristics of the organization of work and different forms of intervention favoured? Different types of public establishments? Community organizations? Private practice? What influence has unionization had? What key changes are currently seen in different forms of practice?
- Different social work environments. What impact have demographic, economic and social changes had on the development of the practice? How have changes in social policies impacted social work? What influence have social workers had on the development of social policies? Where does intervention stand with regards to various social problems: poverty? unemployment? family violence and violence against others? negligence? homelessness? an aging population?
- The impact of technological changes and the development of information systems. What impact have new technologies had on the practice of social work and its organization modes? How do new information systems affect practice? What does the Internet contribute to social work? Are any emerging models of practice related to the development of technology and information systems?
- Research. What is the current state of research? What does it contribute to intervention? Is there a separation between research and intervention? Does practice develop an independent knowledge base? What are the future avenues for social work research?
- Education and practical training. What is the state of education in the area of social work and marriage and family therapy? Where does field instruction fit in? What role does professional development play in the practice of the profession? On what are professional development activities based?
- Different areas of intervention and fields of practice, which have developed over the years: family and childhood, youth protection, health (hospital, medical, mental health), family and domestic violence, young offenders, family mediation, the male condition, intercultural practice, adoption, etc. What role do social workers and marriage and family therapists play?

The Journal Committee will also welcome any other article addressing the history of the profession and intervention, taking stock of the state of the profession and presenting its orientations.

Deadline for submitting articles: ***JUNE 30, 2009***

André Beaudoin, S.W., coordinator
Ordre professionnel des travailleurs sociaux du Québec
255 Cremazie Blvd. East, Suite 520
Montreal, Quebec H2M 1M2
Tel.: 514 731-3925 ext. 228, toll-free 1 888 731-9420
Email: revue.intervention@optsq.org

ACADÉMIE DE MÉDIATION FAMILIALE
2009

Formation de base en médiation familiale (60 heures) :

Dates : 5 (soir), 6 et 7 mars 2009 (le jour)
19 (soir), 20 et 21 mars 2009 (le jour)
2 (soir), 3 et 4 avril 2009 (le jour)

Formation complémentaire en médiation familiale (45 heures) :

Dates : 28, 29 et 30 mai 2009 (le jour)
11, 12 et 13 juin 2009 (le jour)

Endroit
3395 boul. La Pinière,
bureau 230 TERREBONNE

Coût
950 $ (formation de base)
900 $ (formation complémentaire)
100 $ de dépôt lors de l'inscription

Personnes-ressources
Jacques Dupuis, t.s., ***médiateur familial***
Daniel Camozzi, t.s., ***médiateur familial et collaborateurs***

Pour renseignements
Jacques Dupuis
au **514 952-7547**
Daniel Camozzi
au **514 295-9282**

Formation avancée en réadaptation

UNIVERSITÉ LEADER
UNIVERSITÉ **DE LEADERS**

Pour optimiser votre pratique

Le Campus de Longueuil offre des programmes de 2e cycle en pratiques de la réadaptation.

Pour répondre au besoin de perfectionnement et pour développer une pratique basée sur les nouvelles connaissances.

Microprogramme de 2e cycle en réadaptation (12 cr.)
- En évaluation
- En agir professionnel
- En compétences spécifiques

Maîtrise en pratiques de la réadaptation (45 cr.)
- 36 crédits de cours axés sur la pratique
- 9 crédits d'essai synthèse

Soirée d'information
Campus de Longueuil
Le mercredi 25 mars à 19 h

Pour vous inscrire :
reapri-med@USherbrooke.ca
ou
450-463-1835 poste 61705

Cours offerts à temps partiel la fin de semaine à Longueuil et plusieurs cours sur Internet

Renseignez-vous dès maintenant :
www.USherbrooke.ca/handicap

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Intervention Systémique **CERFIS**

Programme de formation à la thérapie conjugale et familiale

Soirée d'information sur notre programme le jeudi 28 mai 2009 à 19h30
LIEU : À DÉTERMINER
RÉSERVEZ VOTRE PLACE en laissant un message au 514 341-1945

Le *Centre d'études, de recherches et de formation en intervention systémique* (CERFIS) offre un programme de formation à la thérapie conjugale et familiale pouvant conduire au titre de « thérapeute conjugal et familial » décerné par l'*Ordre professionnel des travailleurs sociaux du Québec* (OPTSQ).

Début de la formation : Septembre 2009, à Montréal

Date limite d'inscription : 19 juin 2009

L'équipe responsable :

Jean-Luc Lacroix, t.s., t.c.f. : 514 341-1945
Madeleine Laferrière, t.s., t.c.f. : 514 485-1453
Michel Lemieux, t.c.f. : 450 465-0595

Plus d'informations sur www.cerfis.ca

JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE L'HOMOPHOBIE

17 MAI 2009

Participez! Cette journée VOUS appartient!

L'HOMOSEXUALITÉ N'A PAS DE FRONTIÈRES

ARTICLE 40 - CODE DES PROFESSIONS/ADMISSIONS
DÉLIVRANCES DE PERMIS DE TRAVAILLEUR SOCIAL

RÉGION 01/11 – Bas-Saint-Laurent/Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine

			En date du
BÉRUBÉ	KARINE	BERK08/07/180	2008-09-04
BOUDREAU	ANN-RENÉE	BOUA08/09/080	2008-10-01
CÔTÉ	LUCIE	COTL08/09/100	2008-10-07
DESJARDINS	CHRISTINE	DESC08/08/280	2008-09-04
DUPUIS PACKWOOD	MONICA	DUPM08/09/080	2008-10-01
LEBLANC	WENDY	LEBW08/07/050	2008-07-11
MICHAUD	JULIE	MICJ08/06/270	2008-10-01
ST-GELAIS	SINDY	STGS08/07/180	2008-10-01
TROTIER	LYDIA	TROL08/08/280	2008-10-20
DESJARDINS	MARTINE	DESM08/10/240	2008-10-24

RÉGION 02 - Saguenay/Lac-St-Jean

			En date du
CARON	ANNICK	CARA08/07/180	2008-10-01
FORTIN	NANCY	FORN08/07/180	2008-07-18
GAGNON	AUDREY	GAGA08/07/060	2008-07-17
GAGNON	KARINE	GAGK08/07/060	2008-07-17
GIRARD	MÉLODIE	GIRM08/07/060	2008-09-11
KARAIN	MIREILLE	KARM08/09/290	2008-10-20
LABERGE	JOHANNE	LABJ08/09/250	2008-10-20
LANGEVIN	SHANTALA	LANS08/07/180	2008-09-04
MOREAULT	JOSIANE	MORJ08/08/280	2008-09-10
PARENT	SOPHIE	PARS07/07/180	2008-08-15
ST-LAURENT	LUCIE	STLL08/05/260	2008-07-18
ST-PIERRE	CYNTHIA	STPC08/08/280	2008-09-04
TREMBLAY	HUGO	TREH08/07/060	2008-09-19
BA-SAMB	HALIMATOU	BA,H08/10/240	2008-10-24
DUFOUR	MARIE-PASCALE	DUFM08/10/240	2008-10-24

RÉGION 03/12 - Capitale-Nationale/Chaudière-Appalaches

			En date du
BLAIS	MARIE-CLAUDE	BLAM08/09/150	2008-10-01
BOULET	ISABELLE	BOUI08/07/180	2008-09-04
BOURASSA-DEBIGARÉ	KATHIE	BOUK08/05/210	2008-10-15
BRUNET	HÉLÈNE	BRUH08/07/180	2008-08-21
CHAMARD	VALÉRIE	CHAV08/08/280	2008-09-04
CLICHE	AUDREY	CLIA08/09/190	2008-10-20
CLOUTIER	MYRIAM	CLOM08/09/240	2008-10-15
COLLIN	LISE	COLL08/05/210	2008-07-18
CÔTÉ	ISABELLE	COTI08/07/060	2008-07-17
DEMERS	VALÉRIE	DEMV08/05/210	2008-07-11
DESCHÊNES	JONATHAN	DESJ08/07/180	2008-08-21
DUMAS	STEPHAN	DUMS08/08/280	2008-09-10
DUQUETTE	ANNIE-JOHANNE	DUQA08/09/020	2008-09-04
FALARDEAU	MARTINE	FALM08/09/240	2008-10-15
FORTIER	JOANIE	FORJ08/09/080	2008-09-10
FORTIN	CHARLAINE	FORC08/09/260	2008-10-20
JACQUES	KARINE	JACK08/09/080	2008-09-10
LACHANCE	MARIE-ÈVE	LACM08/08/280	2008-09-04
LAMONTAGNE	GUYLAINE	LAMG08/05/160	2008-08-21
LÉGARÉ	RICHARD	LEGR08/05/010	2008-07-10
MACAMEAU	MARIE-PIER	MACM08/07/060	2008-07-17
MARIER	CAROLINE	MARC08/07/060	2008-08-15
MOFFET	GENEVIÈVE	MOFG08/07/050	2008-07-11
MORAIS	SOPHIE-HÉLÈNE	MORS08/07/060	2008-07-17
NOLET	CAROLINE	NOLC08/08/280	2008-09-04
PERRON	CATHERINE	PERC08/09/080	2008-09-10
ROBERGE	MICHELINE	ROBM08/10/010	2008-10-15
ROY	MARIE-JOSÉE	ROYM08/09/290	2008-10-20
SIMON	MARC	SIMM08/09/290	2008-10-20
THÉRIAULT	JULIE	THEJ08/07/180	2008-07-18
TURCOTTE	KARL	TURK08/07/060	2008-07-17
TURCOTTE	VÉRONIQUE	TURV08/07/180	2008-07-18
VACHON	SONIA	VACS08/08/280	2008-09-19
DEMERS	CHRISTINE	DEMC08/10/240	2008-10-24
NGUYEN	ELISE	NGUE08/10/240	2008-10-24
PARÉ	NATHALIE	PARN08/10/240	2008-10-24
POULIN	NANCY	POUN08/10/240	2008-10-24
TANGUAY	JEAN-MARC	TANJ08/10/240	2008-10-24

RÉGION 04/17 - Mauricie/Centre-du-Québec

			En date du
BASTIEN	JOHANNE	BASJ08/06/270	2008-09-04
BERTHIAUME	MARIE-FRANCE	BERM08/09/090	2008-10-07
BOISCLAIR-FECTEAU	ELYSE	BOIE08/07/060	2008-07-17
BOURQUE	MARIE-NOËLLE	BOUM08/10/010	2008-10-20
BOUSQUET-NOISEUX	JÉRÉMI	BOUJ08/08/210	2008-09-10
DE OLIVEIRA	MICHEL	DEOM08/08/280	2008-08-29
GÉLINAS	CAROLINE	GELC08/08/280	2008-09-04
GUIMOND	ANDRÉE-ANNE	GUIA08/09/020	2008-10-01
LESSARD	EMILIE	LESE08/09/150	2008-10-07
VACHON	MARIE-CHRISTINE	VACM08/07/060	2008-07-17
BLANCHETTE	MARIE-JOSÉE	BLAM08/10/240	2008-10-24

RÉGION 05 - Estrie

			En date du
BERGERON	PASCALE	BERP08/09/020	2008-09-05
BOISVERT	MYLÈNE	BOIM08/08/210	2008-10-01
CANTIN	CATHERINE	CANC08/07/050	2008-07-15
CORRIVEAU	GENEVIÈVE	CORG08/08/280	2008-09-04
DUCHARME	BIANCA	DUCB08/09/150	2008-10-15
DUFRESNE	CHANTAL	DUFC08/09/080	2008-10-01
GAGNON	FRANCIS	GAGF08/07/180	2008-07-18
GALARNEAU-GOUGOUX	MADELEINE	GALM08/09/290	2008-10-20
GAUTHIER	MARIE-PIERRE	GAUM08/07/060	2008-07-17
GRENIER	CAROLINE	GREC08/08/280	2008-09-19
LAMARCHE	ANDRÉE-ANNE	LAMA08/07/180	2008-10-01
LAPOINTE	CATHERINE	LAPC08/09/020	2008-09-10
MAJOR DESROSIERS	FLAVIE	MAJF08/05/210	2008-07-15
MANSEAU	AUDREY	MANA08/07/060	2008-07-17
OLIVIER-PILON	ROSELINE	OLIR08/07/180	2008-09-10
RINGUETTE LAPOINTE	VALÉRIE	RINV08/09/020	2008-09-15
SICOTTE	JOSIANE	SICJ08/09/250	2008-10-15
VINCELETTE	JULIE	VINJ08/06/270	2008-08-15
ALLAIRE	NATHALIE	ALLN08/10/240	2008-10-24
THERRIEN	NANCY	THEN08/10/240	2008-10-24
TREMBLAY	ISABELLE	TREI08/10/240	2008-10-24

RÉGION 06/13 - Montréal/Laval

			En date du
ALLEN	SANDRA	ALLS08/09/150	2008-09-16
BÉGIN	MÉLANIE	BEGM08/05/160	2008-10-07
BÉLANGER	STÉFANIE	BELS08/07/180	2008-09-16
BENKO	MARIANNA	BENM08/07/180	2008-07-18
BENOIT-RACETTE	ISABELLE	BENI08/07/050	2008-07-11
BERGERON-FORTIN	MARIE-HÉLÈNE	BERM08/09/080	2008-10-10
BOUCHER	JULIE	BOUJ08/05/160	2008-08-28
BOULIANE	PATRICK	BOUP08/07/180	2008-09-04
BRIDEAU	KARINE	BRIK08/09/230	2008-10-15
CABBABÉ	NAYLA	CABN08/05/210	2008-07-17
CANTIN	MARIE-EVE	CANM08/07/060	2008-07-17
CAPAZ	GLORIA	CAPG08/09/020	2008-10-01
CHARBONNEAU	SOPHIE	CHAS08/06/160	2008-08-15
CHOUINARD-THOMPSON	ANNIE	CHOA08/07/060	2008-08-28
DANSEREAU	MARTINE	DANM08/07/050	2008-07-11
DAOUST	NATHALIE	DAON08/07/180	2008-08-15
DELIC	JASMINKA	DELJ08/04/080	2008-09-04
DESLAURIERS	SHANNON	DESS08/07/060	2008-07-17
DUTIL-VIGEANT	NOÉMIE	DUTN08/07/180	2008-07-18
FONTAINE	MANON	FONM08/09/290	2008-10-20
GAGNON	ÉDITH	GAGE08/07/180	2008-07-18
GAGNON-RENZETTI	MAUDE	GAGM08/09/020	2008-09-05
GIRARD	KATHERINE	GIRK08/09/080	2008-09-10
HAMET	PASCALE	HAMP08/07/060	2008-08-28
HAYWARD	APRIL	HAYA08/09/020	2008-10-01
HORNE	RICHARD	HORR08/07/060	2008-09-10
KENNEDY	CHRISTINE	KENC08/08/250	2008-08-29
LACASSE	CAROLINE	LACC08/08/280	2008-09-19
LAPIERRE	JOSÉE-ANNE	LAPJ08/09/020	2008-09-10
LEMAIRE	DAVID	LEMD08/05/160	2008-09-15
LEMAY	CAROLE	LEMC08/09/080	2008-09-10
MARTEL	FRANCE	MARF08/07/050	2008-07-10
MARTEL	GINETTE	MARG08/09/020	2008-10-01
NAUD	ANDRÉE ANNE	NAUA08/07/180	2008-07-18
NGUYEN NGOC	KIM	NGUK08/09/170	2008-10-15
NOISEUX	JUSTINE	NOIJ08/09/080	2008-10-10
NOVACK	GANIT	NOVG08/08/280	2008-09-04
NOVAK-LÉONARD	AMANDA	NOVM08/07/060	2008-08-21
OVADIA	JENNIFER	OVAJ08/07/060	2008-08-21
PAVIA	SÉBASTIEN	PAVS08/09/020	2008-09-10
PINEAULT	TRÉCY-ANNE	PINT08/07/060	2008-07-17
POITRAS	KARINE	POIK08/07/060	2008-07-17
POLACCO	STEPHANIE	POLS08/07/060	2008-07-17
RATA	ANJELA	RATA08/09/220	2008-10-15
ROCH	HÉLÈNE-ANDRÉE	ROCH08/05/010	2008-08-21
RUBINO	RAFFAELLA	RUBR08/07/180	2008-08-21
RUEL	ANNIE	RUEA08/05/210	2008-07-17
S. HARRISSON	GENEVIÈVE	SHAG08/07/050	2008-07-15
SBARRA	JESSICA	SBAJ08/07/050	2008-07-11
ST-ONGE	MARTIN	STOM08/09/150	2008-10-07
TESSIER	FRÉDÉRIK	TESF08/07/180	2008-09-16
THIBAULT-TURCOTTE	FÉLIX-ANTOINE	THIF08/05/160	2008-10-08
TREMBLAY-COLLARD	LAURIE	TREL08/07/060	2008-08-15
VALLÉE	JULIE	VALJ08/09/150	2008-10-15
WEINBERGER	ALISON	WEIA08/06/160	2008-07-18
ZE MEKA	ROSE-DÉSIRÉE	ZEMR08/08/280	2008-09-04
ARSENAULT	JUDITH	ARSJ08/10/240	2008-10-24
BOURQUE	CÉLINE	BOUC08/10/240	2008-10-24
BOURGET	MARIE-PHILIPPE	BOUM08/10/240	2008-10-24
CHEVREUL	FLORENCE	CHEF08/10/240	2008-10-24
CÔTÉ	MARLÈNE	COTM08/10/240	2008-10-24
DAIGNEAULT	FRANCINE	DAIF08/10/240	2008-10-24
LEDUC	VÉRONIQUE	LEDV08/10/240	2008-10-24
OUELLETTE	MANON	OUEM08/10/240	2008-10-24
PELLETIER	STEEVE	PELS08/10/240	2008-10-24
THIBAUD	GUY	THIG08/10/240	2008-10-24

RÉGION 07 - Outaouais

			En date du
AVARD	NICOLAS	AVAN08/09/190	2008-10-20
CHARLTON	LYNE	CHAL08/07/060	2008-07-17
GARDNER	MÉLANIE	GARM08/09/080	2008-10-15
MINER	LIZANNE	MINL08/08/280	2008-09-10
REID	FRANCIS	REIF08/10/240	2008-10-24

RÉGION 08/10 – Abitibi/Témiscamingue/Nord-du-Québec

			En date du
BISSONNETTE	CAROLE	BISC08/09/020	2008-10-01
DALLAIRE	VANESSA	DALV08/09/180	2008-10-15
LACASSE	MÉLANIE	LACM08/05/210	2008-10-10
LAGACÉ	ANNIK	LAGA08/06/160	2008-07-15
LÉVEILLÉ	SYLVIE	LEVS08/08/280	2008-09-10
LÉVESQUE	JULIE	LEVJ08/05/160	2008-10-08
NOLET SIMARD	ROSE-MARIE	NOLR08/09/250	2008-10-20
PERREAULT	MARIE-PIER	PERM08/09/080	2008-10-01
RACINE	EMILIE	RACE08/09/290	2008-10-20
ST-PIERRE	ELISE	STPE08/07/060	2008-07-17
VACHON	MÉLANIE	VACM08/07/061	2008-07-17
BEAULÉ	DOMINIQUE	BEAD08/10/240	2008-10-24
BOUDREAULT	SOPHIE	BOUS08/10/240	2008-10-24
ROBILLARD	CHANTAL	ROBC08/10/240	2008-10-24
TROTTIER	MARTIN	TROM08/10/240	2008-10-24
VIENS	JULIE	VIEJ08/10/240	2008-10-24

RÉGION 09 – Côte-Nord

			En date du
ARCHAMBAULT	VICKY	ARCV08/09/080	2008-10-20
ARSENEAULT	VALÉRIE-AUDREY	ARSV08/05/160	2008-07-18
BÉLAND	JOSIANNE	BELJ08/09/080	2008-09-10
IMBEAULT	CLAUDIA	IMBC08/07/060	2008-08-21
MARCOUX	MARIE-NOËL	MARM08/09/020	2008-10-07
FALLU	ÉLAINE	FALE08/10/240	2008-10-24

MISE À JOUR DU TABLEAU DES MEMBRES PÉRIODE DU 5 JUILLET AU 24 OCTOBRE 2008

RÉGION 14/15 – Lanaudière/Laurentides

			En date du
CASAUBON-TESSIER	MARIE-EVE	CASM08/07/060	2008-07-17
CORMIER	ANNIE-CLAUDE	CORA08/08/280	2008-09-10
DESPRÉS	MÉLODIE	DESM08/07/060	2008-07-17
DUROCHER	PATRICK	DURP08/08/280	2008-09-05
LEBLANC	MAXIME	LEBM08/07/180	2008-07-18
PAQUETTE	KARINE	PAQK08/07/060	2008-07-17
POULIN	LOUIS	POUL08/06/270	2008-07-10
ROY	CHANTAL	ROYC08/08/280	2008-09-04
SCHINDLER	FANNY	SCHF08/09/150	2008-10-20
TREMBLAY	MYRIAM	TREM08/08/280	2008-09-04
VIAU	CHRISTINE	VIAC08/09/080	2008-09-10
BOISVERT	GENEVIÈVE	BOIG08/10/240	2008-10-24
DAIGLE	DAVID	DAID08/10/240	2008-10-24
DROUIN	CAROLINE	DROC08/10/240	2008-10-24
MOISAN	DONALD	MOID08/10/240	2008-10-24
OUELLET	MATHIEU	OUEM08/10/241	2008-10-24

RÉGION 16 – Montérégie

			En date du
AUCLAIR	MARIE-HÉLÈNE	AUCM08/09/020	2008-09-10
BARIL	EVELYNE	BARE08/09/290	2008-10-20
BÉDARD	KRYSTEL	BEDK08/08/280	2008-09-04
BERNARD	NATACHA	BERN08/05/210	2008-07-18
BOISVERT	ANNE-MARIE	BOIA08/09/300	2008-10-20
BOUTHOT	AMÉLIE	BOUA08/07/060	2008-07-17
BOUDREAU	ELISABETH	BOUE08/06/270	2008-09-19
BROSSEAU-LAPRÉ	CHRISTIANE	BROC08/08/250	2008-08-28
CHARLEBOIS-PLANTE	LAURENCE	CHAL08/09/080	2008-10-07
CLERMONT	SABRINA	CLES08/06/270	2008-08-21
DESJARDINS	JACINTHE	DESJ08/07/060	2008-07-17
DISTEFANO	JENNIFER LEE	DIS\08/07/060	2008-07-17
DOSTIE	VÉRONIQUE	DOSV08/10/070	2008-10-20
DROUIN-LAVIGNE	CARO-LINE	DROC08/09/020	2008-09-05
FORTIN	MÉLANIE	FORM08/08/280	2008-09-10
FOURNIER	AMÉLIE	FOUA08/05/010	2008-08-28
GAGNIER-KANE	LYSANDRE	GAGL08/08/250	2008-09-04
GILBERT-HRIMECH	NADIA	GILN08/09/100	2008-10-07
GIRARDOT	ANNIE	GIRA08/07/060	2008-07-17
HINSE	CATHERINE	HINC08/09/080	2008-10-10
JEANNOTTE	JULIE	JEAJ08/05/160	2008-10-01
LAPRÉS	CAROLINE	LAPC08/07/060	2008-07-17
LAUZON	VALÉRIE	LAUV08/09/240	2008-10-15
MESSIER	NATHALIE	MESN08/07/180	2008-09-18
MIMEAULT	VÉRONIQUE	MIMV08/07/180	2008-07-18
NEVES	DEBORA	NEVD08/08/280	2008-09-04
PELLETIER	CAROLINE	PELC08/07/180	2008-07-18
PIERRE	MICHEL	PIEM08/09/080	2008-09-10
REMILLARD	JIMMY	REMJ08/07/180	2008-09-04
RIENDEAU	SOPHIE	RIES08/09/080	2008-10-01
SICOLI	NINA	SICN08/07/060	2008-10-01
THÉBERGE	DANIEL	THED08/07/180	2008-08-15
TREMBLAY	PAMÉLA	TREP08/08/280	2008-09-10
GAUDREAU	MYLÈNE	GAUM08/10/240	2008-10-24
LABELLE	NATHALIE	LABN08/10/240	2008-10-24
LÉVESQUE	ISABELLE	LEVI08/10/240	2008-10-24
PROVENCHER	DENIS	PROD08/10/240	2008-10-24
ST-ONGE	NANCY	STON08/10/240	2008-10-24
TROTTIER	ANNIE	TROA08/10/240	2008-10-24

RÉGION 30 – Provinces canadiennes

			En date du
PIUZE	MADELEINE	PIUM08/10/240	2008-10-24

RÉGION 31 – États-Unis

			En date du
HARVEY	VÉRONIQUE	HARV08/10/240	2008-10-24

ADMISSION/DÉLIVRANCE DE PERMIS DE TRAVAILLEUR SOCIAL AVEC IMPOSITION D'UN STAGE DE PERFECTIONNEMENT

RÉGION 16 – Montérégie

			En date du
PROULX	NICOLE	PRON08/10/240	2008-10-24
LEBRUN	DIANE	LEBD08/10/240	2008-10-24

ARTICLE 40 - CODE DES PROFESSIONS ADMISSION/DÉLIVRANCE DE PERMIS TEMPORAIRE DE TRAVAILLEUR SOCIAL

RÉGION 06/13 - Montréal/Laval

			En date du
PARK	SUN-AH	PARS08/10/240	2008-10-24

RÉINSCRIPTION AU TABLEAU DES MEMBRES À TITRE DE TRAVAILLEUR SOCIAL

RÉGION 01/11 – Bas-Saint-Laurent/Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine

			En date du
MAISONNEUVE	DIANE	MAID77/06/030	2008-08-28

RÉGION 02 - Saguenay/Lac-St-Jean

			En date du
BOUTIN	ÉRIC	BOUE03/02/210	2008-08-28
VERREAULT	HÉLÈNE	VERH00/11/240	2008-10-20
BROUILLETTE	LOUIS	BROL01/06/070	2008-10-24

RÉGION 03/12 - Capitale-Nationale/Chaudière-Appalaches

			En date du
BARIL	LISE	BARL91/05/300	2008-07-15
BEAUDRY	KARINE	BEAK99/06/290	2008-10-16
BOULANGER	ISABELLE	BOUI02/05/300	2008-10-16
BOUCHARD	JEAN-CLAUDE	BOUJ03/05/291	2008-08-13
CLOUTIER	ANNABELLE	CLOA07/01/110	2008-08-13
DROUIN	ALINE	DROA01/07/060	2008-08-19
HARDY	JEAN-NOEL	HARJ93/05/130	2008-07-08
JULIEN	MYRIAM	JULM01/11/300	2008-07-10
BARRIAULT	GINETTE	BARG95/02/100	2008-10-24
BLAIS	CHANTAL	BLAC92/09/110	2008-10-24
CÔTÉ	CLAUDE	COTC99/11/191	2008-10-24

RÉGION 04/17 - Mauricie/Centre-du-Québec

			En date du
ILELO	MKYOKU GUILLAUME	ILEM07/06/210	2008-09-04
LEBLANC	ERIC	LEBE99/11/190	2008-08-28
MAURAIS	AMÉLIE	MAUA06/09/280	2008-08-28
ST-ONGE	DANIELLE	STOD90/11/300	2008-10-24

RÉGION 05 - Estrie

			En date du
TURCOTTE	MICHEL	TURM05/09/160	2008-07-15

RÉGION 06/13 - Montréal/Laval

			En date du
BRYANT-BRADLEY	BEVERLY	BRYB96/02/090	2008-08-06
CEMALI	SELIN	CEMS07/03/090	2008-10-16
COMPERE	LEJACQUES	COML89/12/010	2008-07-08
DAIGNAULT	SAMANTA	DAIS92/12/040	2008-10-20
DAIGNEAULT	VALÉRIE	DAIV03/11/280	2008-07-08
DAMIANI	CAROLE	DAMC01/02/160	2008-09-10
DUFOUR	MARIE-EVE	DUFM98/06/290	2008-10-16
FODOR	JOSEPH ETIENNE	FODJ78/06/280	2008-07-17
GAUTHIER	JEAN	GAUJ96/05/300	2008-07-08
LARIN	CÉLINE	LARC97/07/040	2008-08-06
LEFEBVRE	MANON	LEFM00/02/110	2008-10-16
PINEAU	HUBERTE	PINH68/11/220	2008-07-08
SEIDMAN	JESSICA	SEIJ05/12/160	2008-09-04
TREMBLAY	ANDRÉ-A.	TREA71/06/180	2008-08-06
BOURBONNIERE	LYNE	BOUL93/02/121	2008-10-24
BURQUE	MICHELE	BURM98/05/070	2008-10-24
GEORGES	YRVA-MARIE	GEOY96/02/090	2008-10-24
GIRARD	MARIE-JOSÉE	GIRM99/06/031	2008-10-24
LEGAULT	DENISE	LEGD93/09/170	2008-10-24
LUSSIER	RÉMI	LUSR00/06/080	2008-10-24
PAQUIN	MARTINE	PAQM89/04/280	2008-10-24
RIOUX	MANON	RIOM02/02/150	2008-10-24

RÉGION 08/10 – Abitibi/Témiscamingue/Nord-du-Québec

			En date du
BOUCHER	SUZANNE	BOUS99/06/290	2008-07-08
HAMEL	FRANCINE	HAMF02/09/200	2008-10-20
JACKSON	PAUL-ANDRE	JACP90/02/090	2008-10-24
TRUDEL-BEAULÉ	NICOLE	TRUN96/06/270	2008-10-24

RÉGION 09 – Côte-Nord

			En date du
GAUTHIER	BERNICE	GAUB04/12/030	2008-07-15

RÉGION 14/15 – Lanaudière/Laurentides

			En date du
AUMONT	CÉLINE	AUMC92/05/080	2008-10-16
BLANCHARD	MICHÈLE	BLAM03/11/280	2008-07-08
JETTÉ	MARTINE	JETM98/05/070	2008-07-08
PAUZÉ	PATRICIA	PAUP96/05/300	2008-08-18
THIBODEAU	KIMBERLEY	THIK05/06/220	2008-08-13
ALBERT	SUZANNE	ALBS92/12/040	2008-10-24
CARKISSIAN	CHANTAL	CARC93/09/171	2008-10-24

RÉGION 16 – Montérégie

			En date du
BERNIER	MARILÈNE	BERM03/02/210	2008-08-18
PICARD	MARIELLE	PICM01/02/160	2008-08-13
ROY	NOÉMIE	ROYN05/06/220	2008-10-16
SAMSON	MARIE-SUZANNE	SAMM94/06/280	2008-08-06
ST-JEAN	MURIELLE	STJM93/12/030	2008-10-16
ST-PIERRE	MAJORIE	STPM01/11/300	2008-09-10
BOUTIN	MARIE-CLAUDE	BOUM98/11/130	2008-10-24
HAMEL	VALÉRIE	HAMV97/07/040	2008-10-24
LAVIGNE	DANIELLE	LAVD93/02/120	2008-10-24
PAHLE	STEVEN	PAHS83/05/130	2008-10-24
ROY	DENIS	ROYD93/09/170	2008-10-24

RÉINSCRIPTION AU TABLEAU DES MEMBRES AVEC IMPOSITION D'UN STAGE DE PERFECTIONNEMENT

RÉGION 01/11 – Bas-Saint-Laurent/Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine

			En date du
PELLETIER	MARIE-CHRISTINE	PELM00/09/220	2008-10-24

RÉGION 03/12 - Capitale-Nationale/Chaudière-Appalaches

			En date du
MATHIEU	ANIE	MATA93/05/130	2008-10-24

RÉGION 05 - Estrie

			En date du
CARIGNAN	CAROLINE	CARC96/06/270	2008-10-24

RADIATION DU TABLEAU DES MEMBRES À TITRE DE TRAVAILLEURS SOCIAL RADIATION VOLONTAIRE

RÉGION 05 - Estrie

			En date du
HARVEY	MÉLISSA	HARM07/06/040	2008-10-22

RÉGION 06/13 - Montréal/Laval

			En date du
CARON	ELISABETH	CARE08/04/010	2008-10-22

RÉGION 16 – Montérégie

			En date du
BLACKBURN	ALEXANDRA	BLAA04/02/130	2008-09-11

RADIATION DU TABLEAU DES MEMBRES À TITRE DE TRAVAILLEUR SOCIAL RADIATION À DÉFAUT DE PAIEMENT

RÉGION 08/10 – Abitibi/Témiscamingue/Nord-du-Québec

			En date du
POWELL LEVY	ROBERT	POWR04/09/170	2008-10-22

RADIATION/EXPIRATION DU PERMIS TEMPORAIRE

RÉGION 06/13 - Montréal/Laval

			En date du
HOCHDORF-MANNOR	TALLY	HOCT06/10/130	2008-10-22

ARTICLE 40 - CODE DES PROFESSIONS ADMISSION/DÉLIVRANCE DE PERMIS DE THÉRAPEUTE CONJUGAL ET FAMILIAL

RÉGION 06/13 - Montréal/Laval

			En date du
KOPPEL	PIRET	KOPP95/06/290	2008-10-24

RÉINSCRIPTIONS AU TABLEAU DES MEMBRES À TITRE DE THÉRAPEUTE CONJUGAL ET FAMILIAL

RÉGION 06/13 - Montréal/Laval

			En date du
TREMBLAY	ANDRÉ-A.	TREA71/06/180	2008-08-06

TRANSFORMATION DU PERMIS TEMPORAIRE EN PERMIS « RÉGULIER »

PERMIS DE TRAVAILLEUR SOCIAL

RÉGION 06/13 - Montréal/Laval

			En date du
CEMALI	SELIN	CEMS07/03/090	2008-10-16

La Croix Jaune

Ressources humaines

Domaine de la santé et des services sociaux

Besoin de personnel?

Recherche d'emploi?

www.croixjaune.com

Téléphone : 514.899.1730 • Télécopieur : 514.899.1381

MISE À JOUR DU TABLEAU DES MEMBRES PÉRIODE DU 25 OCTOBRE 2008 AU 12 DÉCEMBRE 2008

ARTICLE 40 - CODE DES PROFESSIONS/ADMISSIONS DÉLIVRANCES DE PERMIS DE TRAVAILLEUR SOCIAL

RÉGION 01/11 – Bas-Saint-Laurent/Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine			En date du
LAVOIE	CINDY	LAVC08/09/260	2008-11-21
VIGNEAU	MARIO	VIGM08/10/290	2008-11-13
FILION	MANON	FILM08/12/120	2008-12-12

RÉGION 02 - Saguenay/Lac-St-Jean			En date du
GAGNON	MARIE-MICHÈLE	GAGM08/09/120	2008-11-18
GIRARD SAUCIER	MARIE-PIERRE	GIRM08/11/050	2008-11-13
TREMBLAY	PASCAL	TREP08/09/290	2008-12-09
ALLARD	MARTIN	ALLM08/12/120	2008-12-12
MALTAIS	JOCELYN	MALJ08/12/120	2008-12-12

RÉGION 03/12 - Capitale-Nationale/Chaudière-Appalaches			En date du
BOUCHARD	SUZANNE	BOUS08/09/110	2008-11-07
COUTURE	JULIE	COUJ08/09/180	2008-12-09
CROTEAU	MARIANNE	CROM08/09/080	2008-11-13
DUFOUR	JOHANNE	DUFJ08/09/080	2008-10-28
DUMONT SAMSON	FLORIE	DUMF08/10/150	2008-10-31
GIASSON	BRIGITTE	GIAB08/09/190	2008-12-09
MORASSE	PIERRE-LUC	MORP08/10/310	2008-12-09
ROUSSEAU	VÉRONIQUE	ROUV08/10/010	2008-12-09
THÉBERGE	JULIE	THEJ08/09/170	2008-11-18
TREMBLAY	GERTTEY	TREG08/05/210	2008-11-07
CLOUTIER	JEAN	CLOJ08/12/120	2008-12-12

RÉGION 04/17 - Mauricie/Centre-du-Québec			En date du
GUYAZ	VÉRONIQUE	GUYV08/10/300	2008-11-13
LACOMMANDE	VALÉRIE	LACV08/10/030	2008-12-09
RATELLE	AMÉLIE	RATA08/10/060	2008-10-31

RÉGION 05 - Estrie			En date du
GENDRON	VICKY	GENV08/10/030	2008-12-09
JOYAL	MARIE	JOYM08/09/120	2008-11-07
LAJOIE	CHRISTINE	LAJC08/10/160	2008-12-09
CÔTÉ	FRANÇOIS	COTF08/12/120	2008-12-12
LANDRY	SANDRA	LANS08/12/120	2008-12-12

RÉGION 06/13 - Montréal/Laval			En date du
ARIAS DE LEON	LEONIDAS	ARIL08/12/010	2008-12-09
BAUTISTA	ROSETTE	BAUR08/07/050	2008-11-18
BORRUEL	AILEEN	BORA08/10/210	2008-12-09
BORSELLINO	GLORIA	BORG08/09/120	2008-12-09
CHÉRY	MICHÈLE	CHEM08/10/140	2008-10-31
COURSOL	CHRISTIANE	COUC08/09/260	2008-12-09
DELISLE	MARIE-LOUISE	DELM08/09/260	2008-12-09
DEMERS-THIBEAULT	MARIE-FRANCE	DEMM08/09/180	2008-12-09
DI PAOLO	ALEXANDRA	DIPA08/10/220	2008-11-13
FADEL	PATRICK	FADP08/10/070	2008-10-31
FEHRINGER	DAGMAR	FEHD08/09/260	2008-12-09
FRECHETTE	FRANCIS	FREF08/11/060	2008-11-13
GAUTHIER	LYNE	GAUL08/09/250	2008-11-07
GAUTHIER	MANON	GAUM08/08/280	2008-10-28
HAMEL	SYLVAIN	HAMS08/10/270	2008-11-07
HARRIGAN	TAMMY	HART08/09/020	2008-11-18
HURLBURT	STEPHANIE	HURS08/09/240	2008-12-09
JAMES	DERROLTON	JAMD08/09/100	2008-11-18
JOHNSON	SOPHIE	JOHS08/09/250	2008-12-09
LAJEUNESSE	MARILYNE	LAJM08/09/170	2008-10-28
MATHIEU	CATHERINE	MATC08/11/100	2008-11-18
NIANE	ASTOU	NIAA08/11/130	2008-12-09
REDOS	ELZBIETA	REDE08/11/050	2008-11-13
ROTHSTEIN	SHELLEY	ROTS08/11/060	2008-11-13
ST-GELAIS	GENEVIÈVE	STGG08/10/290	2008-11-13
BARAKAT	NOHA	BARN08/12/120	2008-12-12
BELHUMEUR	JOCELYNE	BELJ08/12/120	2008-12-12
BLAIS	SYLVAIN	BLAS08/12/120	2008-12-12
BOUCHARD	JULIE	BOUJ08/12/120	2008-12-12
BUREAU	GENEVIÈVE	BURG08/12/120	2008-12-12
CYR	VALÉRIE	CYRV08/12/120	2008-12-12
KARPINSKI	JULIA ESTHER	KARJ08/12/120	2008-12-12
MARCOTTE	MARIE-JOSÉE	MARM08/12/120	2008-12-12
PAQUET	ESTHER	PAQE08/12/120	2008-12-12
ROUSSEL	TANIA	ROUT08/12/120	2008-12-12
TREMBLAY	ÉMILIE	TREE08/12/120	2008-12-12

RÉGION 07 - Outaouais			En date du
BARIL GAUDET	GENEVIEVE	BARG08/09/170	2008-11-18
LAFLAMME	JEAN-PATRICK	LAFJ08/09/290	2008-10-28
NIYIBIGIRA	ÉLIE	NIYÉ08/09/250	2008-12-09
THERRIEN	MARIE-CLAUDE	THEM08/09/150	2008-11-13
CHARETTE	ANNE	CHAA08/12/120	2008-12-12
LABELLE	JOSÉE	LABJ08/12/120	2008-12-12
POTVIN	ESTHER	POTE08/12/120	2008-12-12

RÉGION 08/10 – Abitibi/Témiscamingue/Nord-du-Québec			En date du
DUCIAUME	JULIE	DUCJ08/10/080	2008-10-31
JOSEPH	MYLÈNE	JOSM08/09/260	2008-10-28
LEFEBVRE	EMMANUELLE	LEFE08/09/020	2008-11-18
MASSICOTTE	VÉRONIQUE	MASV08/09/080	2008-10-28

RÉGION 09 – Côte-Nord			En date du
GIRARD	VALÉRIE	GIRV08/10/010	2008-12-09
PERREAULT	MARTIN	PERM08/09/100	2008-11-17
DALLAIRE	MANON	DALM08/12/120	2008-12-12

RÉGION 14/15 – Lanaudière/Laurentides			En date du
RIOUX	ÈVE-GABRIELLE	RIOE08/10/010	2008-12-09
BARBE	MYLÈNE	BARM08/12/120	2008-12-12

RÉGION 16 – Montérégie			En date du
BERNARD	MÉLISSA	BERM08/10/230	2008-12-09
REAL	CAMILO	REAC08/09/190	2008-12-09
RICHARDS	ALEXANDER	RICA08/09/240	2008-12-09
ROY	STÉPHANIE	ROYS08/10/290	2008-12-09
ASHBY	GENEVIÈVE	ASHG08/12/120	2008-12-12
CAMIRÉ	VALÉRIE	CAMV08/12/120	2008-12-12
COURNOYER	AMÉLIE	COUA08/12/120	2008-12-12
HÉBERT	MANON	HEBM08/12/120	2008-12-12
ST-HILAIRE	NEHEMIE	STHN08/12/120	2008-12-12

RÉGION 32 – International			En date du
TURQUETY	SOPHIE	TURS08/12/120	2008-12-12

ARTICLE 40 - CODE DES PROFESSIONS ADMISSION/DÉLIVRANCE DE PERMIS TEMPORAIRE DE TRAVAILLEUR SOCIAL

RÉGION 06/13 - Montréal/Laval			En date du
ANDREWS	DIANE	ANDD08/12/120	2008-12-12

RÉINSCRIPTION AU TABLEAU DES MEMBRES À TITRE DE TRAVAILLEUR SOCIAL

RÉGION 02 - Saguenay/Lac-St-Jean			En date du
LEGAULT	FRANCOIS	LEGF92/05/080	2008-12-12

RÉGION 03/12 - Capitale-Nationale/Chaudière-Appalaches			En date du
ROZON	ANDRÉ	ROZA89/12/010	2008-12-08

RÉGION 05 - Estrie			En date du
GIROUARD	NATHALIE	GIRN91/05/300	2008-12-12

RÉGION 06/13 - Montréal/Laval			En date du
COZIER	GLORIA ANN	COZG06/11/130	2008-11-13
LEMOINE	TANIA	LEMT01/06/070	2008-11-24
ALARIE	MICHEL-LAURENT	ALAM89/12/010	2008-12-12
BOIVIN	RICHARD	BOIR01/11/301	2008-12-12
PELLETIER	MARCELLE	PELM87/12/040	2008-12-12

RÉGION 07 - Outaouais			En date du
LÉVESQUE	ANNE	LEVA03/11/280	2008-12-02
MOORE	DEBORAH-LEE	MOOD93/05/130	2008-12-12

RÉGION 08/10 – Abitibi/Témiscamingue/Nord-du-Québec			En date du
LEMIRE	MARIE-FRANCE	LEMM05/02/180	2008-12-09
MICHAUD	MARIE-CHANTAL	MICM04/06/300	2008-12-02

RÉGION 09 – Côte-Nord			En date du
GERVAIS	ANNE-MARIE	GERA95/05/110	2008-12-12

RÉGION 14/15 – Lanaudière/Laurentides			En date du
MONGEAU	GUYLAINE	MONG96/05/300	2008-11-13
OUELLET	NANCY	OUEN04/09/170	2008-12-02

RÉGION 16 – Montérégie			En date du
THÉORET	DANIELLE	THED79/07/160	2008-12-12

RÉGION 30 – Provinces canadiennes			En date du
HANOT	OLIVIER	HANO00/09/220	2008-11-13

RÉGION 32 – International			En date du
DE BACHERE	STÉPHANE	DEBS99/06/030	2008-12-02

RÉINSCRIPTION AU TABLEAU DES MEMBRES AVEC IMPOSITION D'UN STAGE DE PERFECTIONNEMENT

RÉGION 03/12 - Capitale-Nationale/Chaudière-Appalaches			En date du
GAUTHIER	SERGE	GAUS88/02/190	2008-12-12

RÉGION 14/15 – Lanaudière/Laurentides			En date du
KOUONANG DJOMO	CHRISTIANE	KOUC07/03/090	2008-12-12

DÉCÈS

RÉGION 02 - Saguenay/Lac-St-Jean		
OSTIGNY	ALAIN	OSTA91/05/300

RÉGION 06/13 - Montréal/Laval		
ROYER	ISABELLE	ROYI95/06/290

TRANSFORMATION DU PERMIS TEMPORAIRE EN PERMIS « RÉGULIER »

PERMIS DE TRAVAILLEUR SOCIAL

RÉGION 06/13 - Montréal/Laval		
MAHADOO	SACHITABYE	MAHS08/07/040

PERMIS DE THÉRAPEUTE CONJUGAL ET FAMILIAL

RÉGION 32 – International		
O'REILLY	KERRY	OREK08/03/070